



RAPPORT ANNUEL

ANNUAL REPORT

2024



ANNUEL / ANNUAL

2024

(une société d'exploration / an exploration company)

RAPPORT DE GESTION

Ce rapport de gestion des résultats d'opération et de la situation financière de Les Mines d'Or Visible Inc. (la « Société » ou « Mines d'Or Visible ») est préparé en conformité avec le Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue en ce qui concerne l'information continue des émetteurs assujettis. Il constitue un complément et un supplément aux états financiers audités de la Société et les notes afférentes pour l'exercice terminé le 31 juillet 2024 et il devrait être lu en parallèle avec ceux-ci. Les états financiers audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 juillet 2024 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») applicables à l'établissement des états financiers. À moins d'indication contraire, tous les montants dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens. La direction est responsable de préparer les états financiers et autre information financière de la Société figurant dans le présent rapport.

Le conseil d'administration est tenu de s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la communication de l'information financière. Pour ce faire, le conseil a nommé un comité d'audit composé de trois administrateurs dont deux sont indépendants et ne sont pas membres de la direction. Le comité se réunit avec la direction et les auditeurs pour discuter des résultats d'opération et de la situation financière de la Société avant de formuler des recommandations et de présenter les états financiers au conseil d'administration pour qu'il examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Suivant la recommandation du comité d'audit, le conseil d'administration a approuvé les états financiers de la Société le 28 novembre 2024.

Date

Ce rapport de gestion a été rédigé le 28 novembre 2024.

Description de l'entreprise

Les Mines d'Or Visible Inc. a été constituée le 24 janvier 2007 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société est une société d'exploration minière engagée dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minières ayant le potentiel d'accueillir principalement des gisements d'or et de lithium.

La Société est un émetteur assujetti dans toutes les provinces du Canada et ses actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole boursier « VGD » et des bourses de Francfort et Berlin en Europe sous le symbole « 3V41 ».

MANAGEMENT'S DISCUSSION & ANALYSIS

The following management's discussion & analysis ("MD&A") of the operating results and financial position of Visible Gold Mines Inc. (the "Corporation" or "Visible Gold Mines") follows *Regulation 51-102 respecting Continuous Disclosure Obligations* for reporting issuers. It is a complement and supplement to the Corporation's audited financial statements and related notes for the year ended July 31, 2024 and should be read in conjunction therewith. The audited financial statements for the year ended July 31, 2024 have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards ("IFRS") applicable to the preparation of financial statements. Unless otherwise indicated, all amounts in this MD&A are in Canadian dollars. Management is responsible for the preparation of the financial statements and other financial information relating to the Corporation included in this MD&A.

The Board of Directors is responsible for ensuring that management fulfills its responsibilities for financial reporting. In furtherance of the foregoing, the Board of Directors has appointed an audit committee composed of three directors, two of whom are independent and are not members of management. The committee meets with management and the auditors in order to discuss results of operations and the financial condition of the Corporation prior to making recommendations and submitting the financial statements to the Board of Directors for its consideration and approval for issuance to shareholders. On the recommendation of the audit committee, the Board of Directors has approved the Corporation's financial statements on November 28, 2024.

Date

This MD&A was prepared on November 28, 2024.

Description of the business

Visible Gold Mines Inc. was incorporated on January 24, 2007 under the *Canada Business Corporations Act*. The Corporation is a mining exploration corporation involved in the acquisition and exploration of mineral properties with prospects for hosting mostly gold and lithium mineral deposits

The Corporation is a reporting issuer in all provinces of Canada and its common shares are listed for trading on the TSX Venture Exchange under the symbol "VGD" and on the Frankfurt and Berlin Exchanges in Europe under the symbol "3V41".

Performance globale et perspective

Mines d'Or Visible possède un portefeuille de plusieurs propriétés minières sur les territoires de l'Abitibi et de la Baie-James. Le degré d'avancement varie de "grassroot" à modérément avancé.

Depuis décembre 2021, la Société a acquis trois propriétés de Lithium (MegaLi, CarLi et NataLi) dans le secteur de la Baie-James et planifie continuer dans cette direction pour les prochains trimestres. Plus de 350 000 \$ ont été dépensés sur le projet MegaLi depuis le mois d'août 2023 par SPOD Lithium (option) et plusieurs pegmatites fertiles ont été identifiées et échantillonnées. Les échantillons sont présentement en traitement pour analyse au laboratoire. La Société possède des actifs de qualité et est persuadée que ceux-ci généreront des opportunités d'affaires intéressantes pour plusieurs années à venir dans la mesure où le secteur de l'exploration se redresse et les financements corporatifs redeviennent disponibles.

Propriétés et travaux d'exploration réalisé

Projet MegaLi (option 50 %)

La Société a acquis par désignation sur carte la propriété MegaLi (78 claims miniers) située dans la région de la Baie James, au Québec, couvrant 3 996 hectares (40 kilomètres carrés) de terrains miniers bordant directement les récentes découvertes de pegmatites contenant du lithium de Patriot Battery Metals (voir le communiqué de presse de Patriot du 8 mars 2022). Les titres miniers sont situés à 3,25 kilomètres au sud-est du plus important gisement de lithium de l'Amérique nommé Corvette 5 (voir le communiqué de presse de Patriot du 31 juillet 2023). Située le long de la ceinture de roches vertes de La Grande à environ 30 km de la centrale hydroélectrique La Grande 4, des lignes à haute tension et de l'aéroport, la propriété a le potentiel d'héberger plusieurs types de gisements (or, cuivre, lithium).

Le 3 août 2022, la Société a conclu une entente d'option minière (l'« Entente ») avec Spod Lithium Corp. (anciennement EEE Exploration Corporation (« Spod »)), une société cotée au CSE, en vertu de laquelle Spod a l'option d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans la propriété MegaLi (la « Propriété »). En vertu de l'Entente, Spod a l'option (l'« Option ») d'acquérir une participation de 50 % dans la Propriété en : versant des paiements comptant totaux de 325 000 \$ à la Société (25 000 \$ à la signature de l'Entente (reçu), 50 000 \$ au premier anniversaire de l'Entente (reçu), 100 000 \$ au deuxième anniversaire de l'Entente (reçu) et 150 000 \$ au troisième anniversaire de l'Entente); l'émission d'un total de 3 000 000 d'actions ordinaires de catégorie A de Spod à la Société (500 000 Actions à la signature de l'Entente (reçues pour une juste valeur de 42 500 \$), 700 000 Actions au premier anniversaire de l'Entente (reçus pour une juste valeur de 84 000 \$), 800 000 Actions au deuxième anniversaire de l'Entente, et 1 000 000 d'Actions au troisième anniversaire de l'Entente); et engageant au moins un montant total de 1 850 000 \$ en dépenses d'exploration sur la Propriété (au moins 350 000 \$ au premier anniversaire de l'Entente ou avant, au moins 500 000 \$ supplémentaires au deuxième anniversaire de l'Entente ou avant, et au moins 1 000 000 \$ supplémentaires au plus tard le troisième anniversaire de l'Entente). En cas d'exercice réussi de l'Option, Spod aura acquis une participation indivise de 50 % dans la Propriété et les parties seront réputées avoir formé une coentreprise aux fins de l'exploration continue de la Propriété.

Overall performance and perspective

Visible Gold Mines has a portfolio of many advanced and grass roots mining properties in Abitibi as well as in the James Bay area.

Since December 2021, the Corporation acquired three lithium projects (MegaLi, CarLi and NataLi) in the James Bay region and plan to focus in that sector in the coming quarters. Since August 2023, over \$350,000 have been spent on the MegaLi project by SPOD Lithium (the optionor) and many fertile pegmatites have been identified and sampled. All the samples from the summer program have been sent to the laboratory for assays. The Corporation continues to accumulate information throughout its numerous fieldworks. The Corporation owns quality assets and do believe that they will generate interesting business opportunities for many years to come insofar as corporate financing will be available.

Properties and exploration work

MegaLi Project (Option 50%)

The Corporation acquired by map designation the MegaLi property (78 mining claims) located in the region of James Bay, Québec, covering 3,996 hectares (40 square kilometres) of mining land package directly bordering the recent discoveries of pegmatites containing lithium from Patriot Battery Metals (see Patriot's press release dated March 8, 2022). The claims are located 3.25 kilometres southeast of the largest lithium pegmatite resource in the Americas named Corvette 5 (see Patriot's press release dated July 31, 2023). Situated along the La Grande greenstone belt about 30 km from the La Grande 4 hydroelectric power plant, high-voltage power lines and airport, the property has the potential to host multiple deposit types (gold copper, lithium).

On August 3, 2022 the Corporation entered into a mineral option agreement (the “Agreement”) with Spod Lithium Corp. (formerly EEE Exploration Corporation (“Spod”)), a company listed on the CSE, pursuant to which Spod has an option to acquire a 50% undivided interest in the MegaLi Property (the “Property”). Under the Agreement, Spod has the option (the “Option”) to acquire a 50% interest in the Property by: making aggregate cash payments of \$325,000 to the Corporation (\$25,000 on execution of the Agreement (received), \$50,000 on the first anniversary of the Agreement (received), \$100,000 on the second anniversary of the Agreement (received), and \$150,000 on the third anniversary of the Agreement); issuing an aggregate of 3,000,000 Class A common shares of Spod to the Corporation (500,000 Shares on execution of the Agreement (received for a \$42,500 fair value), 700,000 Shares on the first anniversary of the Agreement (received for a \$84,000 fair value), 800,000 Shares on the second anniversary of the Agreement, and 1,000,000 Shares on the third anniversary of the Agreement); and incurring at least an aggregate amount of \$1,850,000 in exploration expenditures on the Property (at least \$350,000 on or before the first anniversary of the Agreement, at least an additional \$500,000 on or before the second anniversary of the Agreement, and at least an additional \$1,000,000 on or before the third anniversary of the Agreement). On successful exercise of the Option, Spod will have acquired a 50% undivided interest in the Property and the parties will be deemed to have formed a joint venture for the purposes of the continued exploration of the Property.

Le 29 mai 2024, la Société et Spod ont modifié l'Entente concernant les modalités des engagements du deuxième et du troisième anniversaire : deuxième anniversaire : modification de la date deuxième anniversaire pour la date du 29 mai 2024, émission de 1 175 000 actions (au lieu de 800 000 actions) (reçues pour une juste valeur de 70 500 \$) et engagement de 500 000 \$ de dépenses avant le 31 décembre 2024 (au lieu de la date deuxième anniversaire) ; troisième anniversaire : modification de la date troisième anniversaire pour la date du 31 décembre 2025, émission de 1 375 000 actions au lieu de 1 000 000 actions et engagement de 1 000 000 \$ de dépenses avant le 31 décembre 2025 (au lieu de la date troisième anniversaire).

Dans le cadre de la coentreprise, Spod sera le premier opérateur sur la Propriété et chaque partie devra contribuer sa part proportionnelle de toutes les dépenses de la Propriété ou être diluée en conséquence. Si une partie est diluée à une participation de 2 % ou moins dans la coentreprise dans la Propriété, alors la participation de cette partie dans la Propriété sera convertie en une redevance de 2 % sur les revenus nets de fonderie.

Projet NataLi (100 %)

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2022, la Société a acquis par désignation sur carte la propriété NataLi (107 claims miniers) située dans la région de la Baie James, au Québec, couvrant 5 667 hectares (56 kilomètres carrés) de terrains miniers. Les titres miniers sont situés à 25 kilomètres à l'ouest du gisement de lithium Rose appartenant à la société Éléments Critiques et 40 kilomètres au nord-ouest de la municipalité de Nemaska. La propriété est située principalement sur le batholite de Mistumis, une tonalite déformée avec poches de pegmatites. Au cours de l'exercice, la Société a dévalué la propriété minière et les frais d'exploration reportés suite à aucun travaux prévu sur les claims miniers.

Projet CarLi (100 %)

Au cours du premier trimestre 2023, la Société a acquis par désignation sur carte la propriété CarLi (125 claims miniers) située dans la région de la Baie James, au Québec, couvrant 6 400 hectares (64 kilomètres carrés) de terrains miniers. Les claims miniers sont situés à 22 kilomètres à l'est de la découverte de lithium Corvette 5 appartenant à la société Patriot Battery Metals. Des récents travaux de terrain fait par les géologues du ministère des ressources naturelles du Québec sur l'intrusion de Wachiskw a permis d'identifier plusieurs pegmatites de type Vieux Comptoir pouvant potentiellement contenir du lithium. Au cours de l'exercice, la Société a dévalué la propriété minière et les frais d'exploration reportés suite à aucun travaux prévu sur les claims miniers.

Propriété Piko (100 %)

Au cours de l'exercice précédent, la Société a dévalué la propriété minière et les frais d'exploration reportés suite à aucun travaux prévu sur les claims miniers.

On May 29, 2024, the Corporation and Spod made an amendment to the Agreement to modified the terms of the second and third anniversary engagements: second anniversary: change the date second anniversary for the date May 29, 2024, issuing 1,175,000 Shares (instead of 800,000 Shares) (received for a \$70,500 fair value), and incurring \$500,000 of Expenditures before December 31, 2024 (instead of second anniversary); third anniversary: change the date third anniversary for the date December 31, 2025, issuing 1,375,000 Shares instead of 1,000,000 Shares and incurring \$1,000,000 of Expenditures before December 31, 2025 (instead of the date third anniversary).

Under the joint venture, Spod will be the first operator on the Property and each party will be required to contribute its proportionate share of all Property expenditures or be diluted accordingly. If a party is diluted to a 2% or lower joint venture interest in the Property, then that party's interest in the Property will convert into a 2% net smelter returns royalty.

NataLi Project (100%)

During the fiscal year ended July 31, 2022, the Corporation acquired by map designation the NataLi property (107 mining claims) located in the region of James Bay, Québec, covering 5,667 hectares (56 square kilometres) of mining land package located 25 kilometres west of Critical Elements' Rose lithium deposit. The municipality of Nemaska is located 40 kilometres south east of the NataLi project. The claims are located mostly in the Mistumis Batholith, a deformed tonalite containing pegmatites pockets. During the year, the Corporation devaluated the mining property and the deferred exploration expenses following no planned work on the mining claims.

CarLi Project (100%)

During the first quarter of 2023, following a technical compilation from the Natural Ressources Ministry database, Visible Gold Mines acquired 125 mining claims covering an area of 6,400 hectares (64 km²) on the newly identified Wachiskw's intrusion. A recent mapping fieldwork executed by the Government geologists on the Wachiskw's intrusion has identified many Vieux Comptoir pegmatites. The foregoing mining claims are located 22 kilometres east of the Patriot's Corvette 5 project at the contact of the Guyer formation belt and the Wachiskw's intrusion. During the year, the Corporation devaluated the mining property and the deferred exploration expenses following no planned work on the mining claims.

Piko Property (100%)

During the previous year, the Corporation devaluated the mining property and the deferred exploration expenses following no planned work on the mining claims.

Propriété Véronik (100 %)

Au cours de l'exercice, la Société a dévalué la propriété minière et les frais d'exploration reportés suite à aucun travaux prévu sur les claims miniers.

Propriété Horsefly (100 %)

Au cours de l'exercice précédent, la Société a dévalué la propriété minière et les frais d'exploration reportés suite à aucun travaux prévu sur les claims miniers.

Projet Doda (100 %)

Au cours de l'exercice précédent, la Société a dévalué la propriété minière et les frais d'exploration reportés suite à l'expiration de tous les claims miniers.

Projet Dovercliff (100 %)

Au cours de l'exercice précédent, la Société a dévalué la propriété minière et les frais d'exploration reportés suite à l'expiration de tous les claims miniers.

Projet Phooey Lake (100 %)

Au cours de l'exercice précédent, la Société a dévalué la propriété minière et les frais d'exploration reportés suite à aucun travaux prévu sur les claims miniers.

Personne qualifiée

M Martin Demers, géologue et membre de l'Ordre des géologues du Québec, un consultant de la Société, est la personne qualifiée à l'égard des propriétés de la Société conformément au *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*. Il est responsable des informations techniques présentées dans le présent rapport de gestion à l'égard des propriétés de la Société, et il a approuvé la divulgation des informations techniques présentées dans le présent rapport de gestion relativement aux propriétés de la Société.

Résultats d'exploitation

Les états financiers de la Société ont été préparés selon les IFRS. La devise monétaire de présentation est le dollar canadien et tous les montants présentés dans le rapport de gestion, sauf avis contraire, sont en dollars canadiens.

Principales informations financières (auditées) / Significant financial information (audited)

Exercices terminés le 31 juillet / Fiscal years ended July 31				
	2024	2023	2022	
	\$	\$	\$	
Actif total	233 856	796 948	1 475 814	Total assets
Revenus	1 705	2 068	955	Income
Perte nette	(702 029)	(896 030)	(4 088 811)	Net loss
Perte nette par action	(0,02)	(0,03)	(0,12)	Net loss per share

La Société n'a pas, depuis la date de sa constitution en personne morale, déclaré ni versé de dividendes sur ses actions ordinaires. Dans un proche avenir, la Société prévoit conserver les bénéfices futurs et autres ressources de trésorerie à l'exploitation et l'expansion de ses activités.

Veronik Property (100%)

During the year, the Corporation devaluated the mining property and the deferred exploration expenses following no planned work on the mining claims.

Horsefly Property (100%)

During the previous year, the Corporation devaluated the mining property and the deferred exploration expenses following no planned work on the mining claims.

Doda Project (100%)

During the previous year, the Corporation devaluated the mining property and the deferred exploration expenses following the expiry of all mining claims.

Dovercliff (100%)

During the previous year, the Corporation devaluated the mining property and the deferred exploration expenses following the expiry of all mining claims.

Phooey Lake Project (100%)

During the previous year, the Corporation devaluated the mining property and the deferred exploration expenses following no planned work on the mining claims.

Qualified Person

Mr. Martin Demers, geologist, members of the Ordre des géologues du Québec, a consultant of the Corporation, is the qualified person for the Corporation's properties under *Regulations 43-101 respecting Standards of Disclosure for Mineral Projects*, Jeannot is responsible for the technical contents of this MD&A relating to the Corporation's properties and has approved the disclosure of the technical information contained herein relating to the Corporation's properties.

Operation results

The Corporation's financial statements have been prepared according to IFRS. The currency used in the financial statements is in Canadian dollar and, except as otherwise specified, amounts shown in this MD&A are in Canadian dollars.

The Corporation has not, since the date of its incorporation, declared or paid any dividends on its common shares. For the foreseeable future, the Corporation anticipates that it will retain future earnings and other cash resources for the operation and development of its business.

La Société est une société d'exploration et, par conséquent, elle ne dégage pas de revenus réguliers et doit continuellement émettre des actions pour pouvoir poursuivre ses travaux d'exploration sur ses propriétés minières et ses opérations courantes. Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2024, la Société a subi une perte nette de 702 029 \$ comparativement à une perte nette de 896 030 \$ pour l'exercice précédent. Le total des charges d'exploitation de l'année 2024 s'est élevé à 697 474 \$ comparativement à 897 137 \$ pour 2023. La Société a dévalué des propriétés minières et des frais d'exploration reportés pour un montant total de 560 586 \$ pour l'année 2024 comparativement à 619 404 \$ pour 2023.

Les autres charges d'exploitation de l'année 2024 incluent, entre autres : 45 825 \$ en paiements fondés sur des actions à des administrateurs (aucun en 2023), des honoraires professionnels de 69 564 \$ (46 655 \$ en 2023), des honoraires de consultants de 180 000 \$ (180 000 \$ en 2023) et des frais associés à des sociétés ouvertes de 36 016 \$ (32 754 \$ en 2023). Les frais de bureau et frais généraux de 39 589 \$ pour l'année 2024 (40 845 \$ en 2023) incluent ; de l'assurance pour un montant de 10 114 \$ (9 665 \$ en 2023), des frais locatifs de 18 000 \$ (18 000 \$ en 2023) et d'autres dépenses de bureau de 11 475 \$ (13 180 \$ en 2023).

Les honoraires de consultants se composent d'honoraires du président 120 000 \$ (120 000 \$ en 2023) et d'honoraires de services administratifs du chef de la direction financière pour 60 000 \$ (60 000 \$ en 2023). Un montant de 20 272 \$ a été versé pour les frais de conférences et promotion en 2024 contre 23 329 \$ pour 2023. Des dépenses d'exploration de 22 283 \$ ont été passées aux résultats en 2024 contre 7 725 \$ en 2023. Des intérêts et pénalités de 7 259 \$ ont été comptabilisé en 2024 contre 12 000 \$ en 2023.

Des revenus de 1 705 \$ ont été enregistrés pour l'année 2024 contre 2 068 \$ pour l'année 2023 et sont attribuables aux intérêts versés sur les liquidités. Une perte de 387 \$ sur disposition d'immobilisations corporelles a été enregistré en 2023 contre aucune perte en 2024. Un gain sur disposition d'une propriété minière de 304 500 \$ a été enregistré pour 2024 contre 55 332 \$ en 2023.

The Corporation is an exploration company, and, accordingly, does not generate revenue on a regular basis and must continually issue shares in order to further explore its mineral properties and finance its operations. For the year ending July 31, 2024, the Corporation registered a net loss of \$702,029 compared to a net loss of \$896,030 for the previous year. The total amount of operating expenses for the year 2024 was \$697,474 compared to \$897,137 in 2023. The Corporation has devaluated its mining properties and deferred exploration expenses for a total amount of \$560,586 for 2024 compared to \$619,404 in 2023.

The other operating expenses for the year 2024 includes, among other: share-based payment for directors amounted to \$45,825 (none in 2023), professional fees of \$69,564 (\$46,655 in 2023), consultant fees of \$180,000 (\$180,000 in 2023) and public corporation expenses of \$36,016 (\$32,754 in 2023). Office and general expenses incurred in 2024 amounted to \$39,589 (\$40,845 in 2023) include insurance amounted to \$10,114 (\$9,665 in 2023), rental fees of \$18,000 (\$18,000 in 2023) and other office expenses amounted to \$11,475 (\$13,180 in 2023).

Consultant fees include president's fees amounted to \$120,000 (\$120,000 in 2023) and fees for administrative services from the chief financial officer amounted to \$60,000 (\$60,000 in 2023). An amount of \$20,272 was paid for conference and promotion fees in 2024 compared to \$23,329 in 2023. An amount of \$22,283 was recorded for exploration expenses in 2024 compared to \$7,725 in 2023. Interest and penalties of \$7,259 have been recorded in 2024 against \$12,000 in 2023.

Revenues of \$1,705 were recorded in 2024, compared to \$2,068 in 2023, which are attributable to interest paid on liquidities. A loss of \$387 has been recorded in 2023 for disposal of property, plant and equipment against no lost for 2024. A gain on disposal of a mining property of \$304,500 has been recorded in 2024 against \$55,332 in 2023.

Propriétés / Properties	Dépenses effectuées au cours de l'exercice 2023 / Expenses for fiscal year 2023	Dépenses effectuées au cours de l'exercice 2024 / Expenses for fiscal year 2024	Objectifs futurs / Future goals
	\$	\$	
Piko	3 318	-	La propriété a été dévaluée / The property has been devaluated.
Veronik	1 359	436	La propriété a été dévaluée / The property has been devaluated.
Horsefly	589	-	La propriété a été dévaluée / The property has been devaluated.
Doda	1 027	-	La propriété a été dévaluée / The property has been devaluated.
MegaLi	433	-	La propriété a été dévaluée / The property has been devaluated.
NataLi	1 533	-	La propriété a été dévaluée / The property has been devaluated.
CarLi	1 077	-	La propriété a été dévaluée / The property has been devaluated.
Total	9 336	436	

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS⁽¹⁾ (non audités)

SUMMARY OF QUARTERLY RESULTS⁽¹⁾ (unaudited)

Trimestre Quarter	Revenu total Total revenue	Perte nette Net loss	Perte nette par action Net loss per share
	\$	\$	\$
Octobre 2022 / October 2022	897	(24 049)	(0,00)
Janvier 2023 / January 2023	409	(98 327)	(0,00)
Avril 2023 / April 2023	431	(87 239)	(0,00)
Juillet 2023 / July 2023	331	(686 415)	(0,02)
Octobre 2023 / October 2023	605	26 042	0,00
Janvier 2024 / January 2024	542	(119 994)	(0,00)
Avril 2024 / April 2024	263	(136 218)	(0,00)
Juillet 2024 / July 2024	295	(471 859)	(0,01)

⁽¹⁾ Les montants comparatifs ont été modifiés pour tenir compte des corrections de fin d'année.

⁽¹⁾ Comparative figures have been modified to consider year-end corrections.

Quatrième Trimestre

Une perte nette de 471 859 \$ a été enregistrée au quatrième trimestre de 2024 « **Q4 2024** » contre une perte nette de 686 415 \$ pour le quatrième trimestre de 2023 « **Q4 2023** ». Le total des charges d'exploitation de Q4 2024 s'élève à 470 406 \$ comparativement à 685 785 \$ pour Q4 2023. La Société a dévalué des propriétés minières et des frais d'exploration reportés pour un montant total de 560 586 \$ au Q4 2024 contre 619 404 \$ pour Q4 2023. Les autres charges d'exploitation de Q4 2024 incluent, entre autres : des frais associés à des sociétés ouvertes de 3 635 \$ (2 558 \$ pour Q4 2023), des frais de conférences et promotion pour 848 \$ (4 514 \$ pour Q4 2023) ; 6 967 \$ pour des honoraires professionnels (2 661 \$ pour Q4 2023). Les frais de bureau et frais généraux se sont élevés à 10 719 \$ (10 041 \$ pour Q4 2023) et se composent de frais d'assurance pour un montant de 2 524 \$ (2 424 \$ pour Q4 2023), de frais locatifs pour un montant de 4 500 \$ (4 500 \$ pour Q4 2023) et de dépenses de bureau de 3 695 \$ (3 117 \$ pour Q4 2023). Les honoraires de consultants se sont élevés à 45 000 \$ (45 000 \$ pour Q4 2023) et se composent d'honoraires du président pour 30 000 \$ (30 000 \$ pour Q4 2023) et d'honoraires de services administratifs de 15 000 \$ (15 000 \$ pour Q4 2023). Des intérêts et pénalités de 7 259 \$ ont été comptabilisé au Q4 2024 contre 12 000 \$ au Q4 2023.

Des revenus de 295 \$ ont été enregistrés pour Q4 2024 contre 331 \$ pour Q4 2023 et sont attribuables aux intérêts versés sur les liquidités. Un gain de 387 \$ sur disposition d'immobilisations corporelles a été enregistré au Q4 2023 contre aucun montant au Q4 2024.

Situation de trésorerie et sources de financement

La Société n'a pas encore établi si ses propriétés minières contenaient des gisements miniers qui sont économiquement récupérables. La Société n'a dégagé aucun revenu ni aucune encaisse de ses activités mais reçoit des intérêts sur ses liquidités. La Société finance normalement ses activités par l'émission de capital-actions.

Fourth quarter

A net loss of \$471,859 was recorded for the fourth quarter of 2024 “**Q4 2024**”, compared to a net loss of \$686,415 for the fourth quarter of 2023 “**Q4 2023**”. The total amount of operating expenses for Q4 2024 was \$470,406, compared to \$685,785 for Q4 2023. The Corporation has devaluated its mining properties and deferred exploration expenses for a total amount of \$560,586 for Q4 2024 compared to \$619,404 for Q4 2023. The other operating expenses, for Q4 2024, includes, among other: public corporation expenses of \$3,635 (\$2,558 for Q4 2023), an amount of \$848 paid for conferences and promotion (\$4,514 for Q4 2023); \$6,967 for professional fees (\$2,661 for Q4 2023). Office and general fees amounted to \$10,719 (\$10,041 for Q4 2023) mostly consist of insurance fees amounted to \$2,524 (\$2,424 for Q4 2023), office leasing amounted to \$4,500 (\$4,500 for Q4 2023) and office supplies amounted to \$3,695 (\$3,117 for Q4 2023). Consulting fees amounted to \$45,000 (\$45,000 for Q4 2023) which consist of president's fees amounted to \$30,000 (\$30,000 for Q4 2023) and fees for administrative services amounted to \$15,000 (\$15,000 for Q4 2023). Interest and penalties of \$7,259 have been recorded in Q4 2024 against \$12,000 in Q4 2024.

Revenues of \$295 were recorded for Q4 2024 compared to \$331 for Q4 2023, which are attributable to interest paid on liquidities. A gain of \$387 has been recorded in Q4 2023 for disposal of property, plant and equipment against no amount for Q4 2024.

Cash flow and financing sources

The Corporation has not yet determined whether its mineral properties contain mineral deposits that are economically recoverable. The Corporation has not generated income or cash flows from its operations but receive interest on its liquidities. The Corporation usually funds its activities by issuing common shares.

L'exercice des 3 250 000 bons de souscription en circulation en date du présent rapport de gestion représente un financement potentiel supplémentaire de 432 500 \$. Ces bons de souscription expirent entre le 12 avril 2025 et le 7 novembre 2026 et ont un prix d'exercice variant entre 0,11 \$ et 0,17 \$ l'action. Il n'y a aucune garantie que ces bons de souscription seront exercés.

L'exercice des 2 910 000 options d'achat d'actions en circulation en date du rapport de gestion représente un financement potentiel supplémentaire de 661 875 \$. Ces options expirent entre le 30 janvier 2025 et le 23 février 2034 et ont un prix d'exercice variant entre 0,08 \$ et 2,00 \$ l'action. Il n'y a aucune garantie que ces options seront exercées.

La valeur au marché des titres négociables restant était de 118 750 \$ au 31 juillet 2024.

Au 31 juillet 2024, la Société possédait des liquidités de 33 613 \$ (22 444 \$ au 31 juillet 2023). Le fonds de roulement de la Société au 31 juillet 2024 s'élevait à -324 817 \$ (-88 075 \$ au 31 juillet 2023). La Société devra se financer afin de poursuivre ses travaux d'exploration sur ses propriétés et pour ses opérations.

Arrangements hors bilan

Aucun.

Opérations entre apparentés et objectifs commerciaux

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants et les sociétés de portefeuilles des principaux dirigeants. Sauf indication contraire, aucune des opérations ne comporte de caractéristique ni condition spéciale, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue par la Société. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie. Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2024, ces sociétés de portefeuilles ont facturé à la Société pour des montants de 18 000 \$ (18 000 \$ en 2023) de loyer et 180 000 \$ (180 000 \$ en 2023) d'honoraires de consultants. La rémunération des principaux administrateurs et dirigeants comprend aucun paiement fondé sur des actions pour l'exercice 2023 contre 45 825 \$ pour 2024. De plus, du matériel roulant pour une valeur comptable nette de 6 887 \$ a été vendu à une société détenue par le président de la Société pour 6 500 \$ en 2023.

Au 31 juillet 2024, les comptes débiteurs n'incluent aucune somme à recevoir de parties liées (7 721 \$ au 31 juillet 2023) et les dettes fournisseurs et autres crééditeurs incluent une somme à payer à des parties liées de 218 173 \$ (57 804 \$ au 31 juillet 2023).

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

Opérations projetées

La Société ne prévoit pas, pour le moment, la cession ou l'acquisition d'actifs miniers importants.

The exercise of the 3,250,000 warrants outstanding as at the date of this MD&A represents an added potential financing of \$432,500. These warrants expire between April 12, 2025 and November 7, 2026 with an exercise price varying between \$0,11 and \$0,17 per share. There are no guarantee that any of the foregoing warrants will be exercised.

The exercise of the 2,910,000 stock options outstanding as at the date of this MD&A represents an added potential financing of \$661,875. These options expire between January 30, 2025 and February 23, 2034 and have exercise prices varying from \$0,08 to \$2,00 per share. There are no guarantee that any of the foregoing options will be exercised.

The value of remaining marketable securities amounted to \$118,750 as at July 31, 2024.

As at July 31, 2024, the Corporation had \$33,613 (\$22,444 as at July 31, 2023) in cash. The working capital of the Corporation as at July 31, 2024 amounted to -\$324,817 (-\$88,075 as at July 31, 2023). The Corporation will have to finance to continue its exploration work on its properties and for its operations.

Off-balance sheet arrangements

None.

Related party transactions and commercial objectives

The Corporation's related parties include key management and their holding corporations as described below. Unless otherwise stated, none of the transactions provided for special terms and conditions and no guarantees were given or received by the Corporation. Outstanding balances are usually settled in cash. During the year ended July 31, 2024, the Corporation was invoiced by these holding corporations for amounts of \$18,000 (\$18,000 in 2023) for rent and \$180,000 (\$180,000 in 2023) in consulting fees. During the previous year, key management personnel remuneration included no share-based payment against \$45,825 for 2024. Additionally, vehicle with a net book value of \$6,887 was sold to a company owned by the President of the Corporation for \$6,500 in 2023.

As at July 31, 2024, accounts receivable include no amount receivable from related parties (\$7,721 as of July 31, 2023) and trade and other payables include \$218,173 payable to related parties (\$57,804 as of July 31, 2023) payable to related parties.

These transactions were concluded in the normal course of operations and were measured at the exchange amount that is the amount established and accepted by the parties.

Projected operations

The Corporation does not currently foresee any important acquisition or disposition of property.

Honoraires des consultants et frais généraux

Consultant and general expenses

Voici le détail des frais de bureau et frais généraux pour les exercices terminés le 31 juillet : / Below are the details for office and general expenses for years ended July 31:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>	
	\$	\$	
Dépenses de bureau	11 475	13 180	Office expenses
Assurances	10 114	9 665	Insurance
Frais locatif	18 000	18 000	Office rent
	39 589	40 845	

Les honoraires de consultants sont les suivants / Consultant fees are established as follows:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>	
	\$	\$	
Honoraires du président de la Société	120 000	120 000	President's fees
Honoraires pour des services administratifs	60 000	60 000	Fees for administrative services
	180 000	180 000	

Frais d'exploration reportés

Deferred exploration expenses

Exercices terminées le 31 juillet / Years ended July 31,

	<u>2024</u>	<u>2023</u>	
Géologie	-	1 700	Geology
Autres frais d'exploration	436	7 636	Other exploration expenses
AUGMENTATION DES FRAIS D'EXPLORATION	436	9 336	INCREASE IN EXPLORATION EXPENSES
CRÉDITS D'IMPÔTS	-	(3 445)	TAX CREDITS
DÉVALUATION / DISPOSITION	(503 505)	(224 176)	IMPAIRMENT / DISPOSAL
SOLDE AU DÉBUT	503 069	721 354	BALANCE, BEGINNING OF PERIOD
SOLDE À LA FIN	-	503 069	BALANCE, END OF PERIOD

Événement postérieur au 31 juillet 2024

Le 7 novembre 2024, la Société a complété un financement privé en émettant un total de 2 000 000 unités à un prix d'émission de 0,075 \$ par unité pour un produit brut d'émission de 150 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire une action ordinaire additionnelle de la Société à un prix de 0,11 \$ jusqu'au 7 novembre 2026. Aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription.

Subsequent event from July 31, 2024

On November 7, 2024, the Corporation has completed a private placement by issuing 2,000,000 units at a price of \$0.075 per unit for gross proceeds of the placement of \$150,000. Each of the units is comprised of one common share and one common share purchase warrant. Each warrant will entitle the holder to acquire one additional common share of the Corporation at a price of \$0.11 until November 7, 2026. No value has been assigned to the warrants.

Estimations comptables importantes

Pour dresser des états financiers conformément aux IFRS, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les estimations comptables importantes de la Société sont publiées et décrites dans les états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 juillet 2024.

Critical accounting estimates

The preparation of financial statements in conformity with IFRS requires management to make estimates and assumptions that affect amounts reported in the financial statements and accompanying notes. The Corporation's critical accounting policies and critical accounting estimates are fully disclosed and described in the audited financial statements for the year ended July 31, 2024.

Activités commerciales et mesures clés de performance

La Société n'est soumise à aucun engagement financier ou ratios clés.

Conventions comptables

Généralités

Les états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des états financiers sont résumées ci-dessous.

Ces méthodes comptables ont été utilisées pour tous les exercices présentés dans les états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 juillet 2024.

Propriétés minières et frais d'exploration reportés

Les frais d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés respectivement dans les propriétés minières et les frais d'exploration reportés. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

Les différents coûts sont incorporés au coût de la propriété minière et des frais d'exploration reportés, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4.8 des états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 juillet 2024), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat.

Business activities and key performance measures

The Corporation is not subject to any financial covenants or key ratios.

Accounting policies

Overall considerations

The financial statements have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (“IFRS”).

The significant accounting policies that have been applied in the preparation of the financial statements are summarized below.

These accounting policies have been used for all periods presented in the audited financial statements for the fiscal year ended July 31, 2024.

Mining properties and deferred exploration expenses

Exploration and evaluation expenditures are costs incurred in the course of initial search of mineral resources before the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. Costs incurred before the legal right to undertake exploration and evaluation activities are recognized in profit or loss when they are incurred.

Once the legal right to undertake exploration and evaluation activities has been obtained, all costs of acquiring mineral rights, expenses related to the exploration and evaluation of mining properties, less refundable tax credits related to these expenses, are recognized respectively in the mining properties and the deferred exploration expenses. Expenses related to exploration and evaluation include topographical, geological, geochemical and geophysical studies, exploration drilling, trenching, sampling and other costs related to the evaluation of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource.

The various costs are capitalized on a property-by-property basis pending determination of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource. These assets are recognized as intangible assets and are carried at cost less any accumulated impairment losses. No depreciation expenses are recognized for these assets during the exploration and evaluation phase.

Whenever a mining property is considered no longer viable, or is abandoned, the capitalized amounts are written down to their recoverable amounts (see Note 4.8 of the Audited financial statements for the year ended July 31, 2024); the difference is then immediately recognized in profit or loss.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les propriétés minières et les frais d'exploration reportés correspondants sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les propriétés minières et les frais d'exploration reportés doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4.8 des états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 juillet 2024), et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée sur les propriétés minières de la Société.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, employés et consultants qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec ces membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des options aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat à la dépense ou capitalisés comme frais d'exploration reportés selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

La charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours.

Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

When technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, mining properties and related deferred exploration expenses are transferred to property, plant and equipment in Mining assets under construction. Before the reclassification, mining properties and deferred exploration expenses are tested for impairment (see Note 4.8 of the Audited financial statements for the year ended July 31, 2024) and any impairment loss is recognized in profit or loss before reclassification.

To date, neither the technical feasibility nor the commercial viability of a mineral resource has been demonstrated on the mining properties of the Corporation.

Although the Corporation has taken steps to verify title to the mining properties in which it holds an interest, in accordance with industry practices for the current stage of exploration and development of such properties, these procedures do not guarantee the validity of the Corporation's titles. Property titles may be subject to unregistered prior agreements and non-compliance with regulatory requirements.

Equity-settled share-based payments

The Corporation operates an equity-settled share-based payment plan for its eligible directors, employees and consultants. The Corporation's plan does not feature any options for a cash settlement.

All goods and services received in exchange for the grant of any share-based payments are measured at their fair values, unless that fair value cannot be estimated reliably. If the entity cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, the entity shall measure their value indirectly by reference to the fair value of the equity instruments granted. For the transactions with employees and others providing similar services, the Corporation measured the fair value of the services received by reference to the fair value of the equity instruments granted.

All equity-settled share-based payments (except brokers options) are ultimately recognized as an expense in the profit or loss or capitalized as deferred exploration expenses, depending on the nature of the payment with a corresponding credit to contributed surplus, in equity. Equity-settled share-based payments to brokers, in respect of an equity financing are recognized as issuance cost of the equity instruments with a corresponding credit to contributed surplus, in equity.

The expense is allocated over the vesting period, based on the best available estimate of the number of share options expected to vest. Estimates are subsequently revised if there is any indication that the number of share options expected to vest differs from previous estimates. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current period.

No adjustment is made to any expense recognized in prior period if share options ultimately exercised are different to that estimated on vesting.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;

Niveau 2 : données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;

Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le niveau dans lequel l'actif ou le passif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

Les titres négociables évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière aux 31 juillet 2024 et 2023 sont classés dans le niveau 1 et établis selon le cours de l'action.

Il n'y a pas eu de transfert important entre les niveaux 1 et 2 durant les périodes de présentation de l'information financière.

La méthode et les techniques d'évaluation utilisées pour l'évaluation des justes valeurs sont demeurées inchangées comparativement à celles des périodes de présentation de l'information financière précédentes.

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers, et risques financiers

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après :

Financial instruments

The following presents financial assets and liabilities measured at fair value in the statement of financial position in accordance with the fair value hierarchy. This hierarchy groups financial assets and liabilities into three levels based on the significance of inputs used in measuring the fair value of the financial assets and liabilities. The fair value hierarchy has the following levels:

Level 1: quoted prices (unadjusted) in active markets for identical assets or liabilities at the reporting date;

Level 2: inputs other than quoted prices included within Level 1 that are observable for the asset or liability, either directly or indirectly; and

Level 3: inputs for the assets or liabilities that are not based on observable market data.

The level within which the financial asset or liability is classified is determined based on the lowest level of significant input to the fair value measurement.

Marketable securities measured at fair value in the statement of financial position as at July 31, 2024 and 2023 are classified in Level 1 and established according to the quote price of the share.

There have been no significant transfers between Levels 1 and 2 in the reporting periods.

The method and valuation techniques used for the purpose of measuring fair value are unchanged compared to the previous reporting periods.

Financial risk management objectives and policies, and financial risks

Financial risk management objectives and policies

The Corporation is exposed to various risks in relation to financial instruments.

The most significant financial risks to which the Corporation is exposed are described below.

Financial risks

The Corporation's main financial risk exposure and its financial risk management policies are as follows:

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers soit la trésorerie pour un montant de 33 613 \$ (22 444 \$ en 2023). Le risque de crédit de la trésorerie et équivalents de trésorerie est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des banques réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

Risque de liquidités

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants. Les dettes fournisseurs et autres créateurs ont des échéances contractuelles (y compris les paiements d'intérêts, le cas échéant) de douze mois et moins.

Sensibilité au risque de prix

La Société est exposée aux fluctuations des prix du marché de ses titres négociables. Le risque maximal auquel sont exposés les titres est égal à leur juste valeur.

Au 31 juillet 2024, si le cours publié de ces titres avait augmenté (diminué) de 44 % (45 % en 2023), le résultat global et les capitaux propres pour l'exercice auraient augmenté (diminué) de 52 099 \$ (24 963 \$ en 2023).

Facteurs de risque

Risques liés à l'exploration

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minéral. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minéraux commercialement exploitables.

Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument will cause a financial loss for the other party by failing to discharge an obligation. The Corporation's maximum exposure to credit risk is limited to the carrying amount of financial assets being cash for an amount of \$33,613 (\$22,444 in 2023). The credit risk for cash and cash equivalents is considered negligible since the counterparties are reputable banks with high quality external credit ratings.

Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that an entity will encounter difficulty in meeting obligations associated with financial liabilities that are settled by delivering cash or another financial asset. Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Corporation has financing sources such as private and public investments for a sufficient amount. Trade and other payables have contractual maturities (including interest payments, if any) of twelve months or less.

Price risk sensibility

The Corporation is exposed to fluctuations in the market prices of its marketable securities. The fair value of the marketable securities represents the maximum exposure to price risk.

As at July 31, 2024, if the exchange value of these securities had increased (decreased) by 44% (45% in 2023), the comprehensive loss and the shareholders' equity for the year would have been increased (decreased) by \$52,099 (\$24,963 in 2023).

Risk factors

Exploration

Exploration and mining involve a high degree of risk. Few exploration properties end up going into production. Other risks related to exploration and mining activities include unusual or unforeseen formations, fire, power failures, labour disputes, flooding, explosions, cave-ins, landslides and shortages of adequate or appropriate manpower, machinery or equipment.

The development of a resource property is subject to many factors, including the cost of mining, variations in the quality of the material mined, fluctuations in the commodity and currency markets, the cost of processing equipment, and others, such as aboriginal claims, government regulations including regulations regarding royalties, authorized production, import and export of natural resources and environmental protection. Depending on the price of the natural resources produced, the Corporation may decide not to undertake or continue commercial production. There can be no assurance that the expenses incurred by the Corporation to explore its properties will result in the discovery of a commercial quantity of ore. Most exploration projects do not result in the discovery of commercially viable mineral deposits.

Réglementation environnementale et autre réglementation

La législation, les règlements et les mesures actuelles et futures en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement à l'entreprise de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débuter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales, et rien ne saurait garantir que ces approbations seront obtenues ou qu'elles le seront à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété. En outre, des dangers pour l'environnement dont la Société n'a pour le moment pas connaissance et qui ont été causés par des propriétaires ou des exploitants antérieurs ou actuels pourraient exister sur les propriétés de la Société.

Législation et réglementation minière, réglementation gouvernementale

L'exploitation minière et les activités d'exploration minière sont assujetties à une législation et à une réglementation fédérales, provinciales, étatiques et locales considérables régissant l'exploration, la mise en valeur, la production, les impôts et les taxes, les normes du travail, la santé au travail, l'élimination des déchets, la protection de l'environnement et les mesures correctives y afférentes, la remise en état du terrain, la sécurité dans les mines, les substances toxiques et d'autres questions. Le respect de ces lois et règlements augmente les coûts de planification, de conception, de mise en valeur, de construction, d'exploitation et de fermeture des mines et d'autres installations. Il est possible que les coûts et retards liés au respect de ces lois et règlements puissent être tels que la Société décide de ne pas entreprendre ou de retarder la mise en valeur et l'exploitation d'une ou de plusieurs mines.

L'exploration, la mise en valeur et l'exploitation minière de propriétés dans lesquelles la Société possède une participation pourraient être touchées à des degrés divers par : (i) la réglementation gouvernementale relative à des questions telles que la protection de l'environnement, la santé, la sécurité et le travail; (ii) le droit minier; (iii) les restrictions en matière de production, les mesures de contrôle des prix et les hausses de taxes et d'impôts; (iv) le maintien des concessions minières; (v) le régime foncier; (vi) l'expropriation. Rien ne garantit que les modifications futures apportées, le cas échéant, à cette réglementation n'auront pas d'incidence défavorable sur les activités de la Société.

Les approbations et les permis accordés par le gouvernement sont nécessaires dans le cadre des activités d'exploration envisagées sur les propriétés dans lesquelles la Société possède une participation. Dans la mesure où ces approbations sont nécessaires et qu'elles ne seraient pas obtenues, les activités d'exploration, de mise en valeur et de production auxquelles la Société prévoit se livrer pourraient être retardées, limitées ou annulées en totalité.

Environmental and other regulations

Current and future environmental laws, regulations and measures could entail unforeseeable additional costs, capital expenditures, restrictions or delays in the Corporation's activities. Environmental regulations and standards are subject to constant revision and could be substantially tightened, which could have a serious impact on the Corporation and its ability to develop its properties economically. Before it commences mining a property, the Corporation must obtain environmental permits and the approval of the regulatory authorities. There is no assurance that these permits and approvals will be obtained, or that they will be obtained in a timely manner. The cost of complying with government regulations may also impact the viability of an operation or altogether prevent the economic development of a property. Furthermore, environmental hazards which are unknown to the Corporation at present and which have been caused by previous or existing owners or operators may exist on the Corporation's properties.

Regulations and mining law, governmental regulation

Mining operations and exploration activities are subject to extensive federal, provincial, state and local laws and regulations governing exploration, development, production, taxes, labour standards, occupational health, waste disposal, protection and remediation of the environment, reclamation, mine safety, toxic substances and other matters. Compliance with such laws and regulations increases the costs of planning, designing, developing, constructing, operating and closing mines and other facilities. It is possible that the costs and delays associated with compliance with such laws and regulations could become such that the Corporation would not proceed with, or would postpone, the development and operation of a mine or mines.

Exploration, development and mining of properties in which the Corporation has an interest will be affected to varying degrees by: (i) government regulations relating to such matters as environmental protection, health, safety and labour; (ii) mining law; (iii) restrictions on production, price controls and tax increases; (iv) maintenance of claims; (v) tenure; and (vi) expropriation of property. There is no assurance that future changes in such regulations, if any, will not adversely affect the Corporation's operations.

Government approvals and permits are required in connection with the exploration activities proposed for the properties in which the Corporation has an interest. To the extent such approvals are required and not obtained, the Corporation's planned exploration, development and production activities may be delayed, curtailed or cancelled entirely.

Le défaut de respecter les lois, règlements et exigences applicables pourrait entraîner des mesures coercitives contre la Société, notamment des ordonnances exigeant la réduction ou l'abandon des activités sur les propriétés, ou encore des mesures correctives ou de réparation nécessitant l'investissement de capitaux importants. Les parties qui se livrent à des activités d'exploration minérale et d'exploitation minière pourraient faire l'objet de poursuites criminelles et civiles si elles font défaut de se conformer aux lois et aux règlements applicables.

Des modifications apportées aux lois, aux règlements et aux exigences en matière de permis qui visent les activités d'exploration minérale et d'exploitation minière pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités et les perspectives de la Société.

Concessions minières faisant l'objet de droits de superficie

Certains des terrains visés par les concessions minières compris dans les propriétés de la Société sont situés dans la province de Québec. La province de Québec, comme d'autres provinces canadiennes, permet l'enregistrement de droits miniers sur des terrains privés et la réalisation de travaux d'évaluation. Toutefois, la Société pourrait être tenue de négocier l'accès et de donner une compensation à un titulaire de droits de superficie si des dommages sont causés à la propriété à l'occasion des travaux d'exploration.

Permis et licences exigés

La Société devra parfois obtenir des licences et des permis auprès de diverses autorités gouvernementales dans le cadre de ses activités. La Société croit être en mesure d'obtenir à l'avenir toutes les licences et tous les permis nécessaires pour exercer les activités qu'elle entend exercer, et elle a l'intention de respecter, à tous égards importants, les modalités de ces licences et de ces permis. Toutefois, rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir et de conserver, en tout temps, toutes les licences et tous les permis nécessaires pour entreprendre l'exploration et la mise en valeur projetées ou pour amorcer la production commerciale de ses propriétés et exploiter les installations minières qui s'y trouvent. En cas de production commerciale, les coûts liés au respect des modifications apportées à la réglementation gouvernementale pourraient diminuer la rentabilité de l'exploitation ou empêcher le développement économique d'une propriété donnée.

Dépendance à l'égard des financements futurs

La Société n'a généré aucun revenu depuis sa constitution. Le plan d'exploitation de la Société comporte la réalisation et l'exécution de programmes d'exploration sur ses propriétés. Rien ne garantit que ces activités d'exploration se traduiront par l'établissement de gisements minéraux exploitables sur le plan commercial sur les propriétés de la Société. Même si des gisements minéraux exploitables sur le plan commercial étaient découverts, la Société pourrait avoir besoin d'un financement supplémentaire important pour procéder à l'exploration et à la mise en valeur complètes de ses propriétés avant de pouvoir tirer des revenus de la vente des ressources minérales qu'elle arrive à extraire. Le défaut d'obtenir ce financement supplémentaire pourrait entraîner des retards ou le report indéterminé de ses projets d'exploration futurs.

Failure to comply with applicable laws, regulations and requirements may result in enforcement action against the Corporation, including orders calling for the curtailment or termination of operations on the properties, or calling for corrective or remedial measures requiring considerable capital investment. Parties engaged in mineral exploration and mining activities may be subject to civil and criminal liability as a result of failure to comply with applicable laws and regulations.

Amendments to current laws, regulations and permitting requirements affecting mineral exploration and mining activities could have a material adverse impact on the Corporation's operations and prospects.

Mineral claims subject to surface rights

Some of the land covered by the claims comprising the properties of the Corporation is situated within the Province of Québec. The Province of Québec, like other Canadian provinces, allows staking of mineral rights on privately-held lands and the carrying out of assessment work. However, the Corporation may be required to negotiate access and provide compensation to an owner of surface rights if damage occurs to the owner's property during the course of exploration.

Required permits and licenses

The Corporation's operations may sometimes require licenses and permits from various governmental authorities. The Corporation believes that it will be able to obtain in the future all necessary licenses and permits to carry on the activities which it intends to conduct, and intends to comply in all material respects with the terms of such licenses and permits. There can be no guarantee, however, that the Corporation will be able to obtain and maintain, at all times, all necessary licenses and permits required to undertake the proposed exploration and development or to place its properties into commercial production and to operate mining facilities thereon. In the event of commercial production, the cost of compliance with changes in governmental regulations has the potential to reduce the profitability of operations or preclude the economic development of a particular property.

Dependence on future financings

The Corporation has not generated any revenues since its incorporation. The Corporation's plan of operations involves the implementation and execution of exploration programs on its properties. There is no assurance that these exploration activities will result in the establishment of commercially-exploitable mineral deposits on these properties. Even if commercially-exploitable mineral deposits are discovered, the Corporation may require substantial additional financing in order to carry out the full exploration and development of its properties before it is able to achieve revenues from sales of mineral resources that the Corporation is able to extract. Failure to obtain such additional financing could result in delay or indefinite postponement of further exploration plans.

Risques liés au financement et à la mise en valeur

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de son aptitude à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saurait garantir qu'elle réussira à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

Cours des ressources

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influer sur la qualité marchande de l'or ou de d'autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

Assurance

L'exploration, la mise en valeur et la production minières sont assujetties à plusieurs risques, dont des conditions géologiques et d'exploitation imprévues ou inhabituelles. Il n'est pas toujours possible de souscrire une assurance complète à l'égard de ces risques, et la Société pourrait décider de ne pas souscrire une assurance à l'égard de ces risques en raison des primes élevées ou pour d'autres raisons. Si de telles obligations survenaient, elles pourraient réduire ou éliminer toute rentabilité future et entraîner la hausse des coûts et la baisse de la valeur des titres de la Société.

La Société n'a actuellement aucune assurance à l'égard des risques environnementaux. L'assurance à l'égard des risques environnementaux (notamment en ce qui a trait à la responsabilité possible en matière de pollution ou d'autres dangers par suite du rejet de déchets produits par l'exploration et la production) n'est habituellement pas disponible pour les sociétés au sein du secteur. La Société évaluera périodiquement les coûts d'une assurance offerte à l'égard de certains risques environnementaux ainsi que la couverture qu'une telle assurance prévoit afin de déterminer s'il serait indiqué d'y souscrire. Sans une telle assurance et si la Société devenait assujettie à des obligations sur le plan environnemental, le paiement de ces obligations réduirait ou éliminerait les fonds dont elle dispose, ou ces obligations pourraient excéder les fonds dont elle dispose pour s'en acquitter, et la Société pourrait ainsi se trouver acculée à la faillite. Si la Société n'était pas en mesure de financer la totalité des frais supplémentaires liés à un problème environnemental, elle pourrait être tenue de prendre des mesures de conformité provisoires en attendant d'apporter les mesures correctives nécessaires.

Aucune garantie de corps minéralisés exploitables sur le plan commercial

Toutes les propriétés de la Société en sont à l'étape de l'exploration par opposition à celle de la mise en valeur, et n'ont présenté aucun corps de minéralisation à valeur commerciale. La minéralisation connue de ces projets n'a pas été établie comme étant du minerai à valeur commerciale et rien ne garantit qu'un corps de minerai exploitable (ou viable) sur le plan commercial se trouvera sur l'une quelconque des propriétés de la Société. Rien ne garantit que les dépenses engagées dans le cadre de l'exploration des propriétés de la Société se traduiront par des découvertes de quantités de minerai récupérables sur le plan commercial. Pour obtenir une telle garantie, il faudrait réaliser des études de faisabilité exhaustives définitives et, possiblement, d'autres explorations et travaux connexes qui arriveraient à la conclusion qu'une mine possible serait probablement rentable. Afin de procéder à des programmes d'exploration et de mise en valeur d'un corps de minerai rentable et de lancer sa production commerciale, la Société pourrait devoir réunir une quantité importante de fonds supplémentaires.

Financing and development

Development of the Corporation's properties therefore depends on its ability to raise the additional funds required. There can be no assurance that the Corporation will succeed in obtaining the funding required. The Corporation also has limited experience in developing resource properties, and its ability to do so depend on the use of appropriately skilled personnel or entering into agreements with other large resource companies that can provide the required expertise.

Commodity prices

The factors that influence the market value of gold and any other mineral discovered are outside the Corporation's control. The impact of these factors cannot be accurately predicted. Resource prices can fluctuate widely, and have done so in recent years.

Insurance

In the course of exploration, development and production of mineral properties, several risks and, in particular, unexpected or unusual geological or operating conditions, may occur. It is not always possible to fully insure against such risks, and the Corporation may decide not to take out insurance against such risks as a result of high premiums or other reasons. Should such liabilities arise, they could reduce or eliminate any future profitability and result in an increase in costs and a decline in the value of the Corporation's securities.

The Corporation is not currently insured against environmental risks. Insurance against environmental risks (including potential liability for pollution or other hazards as a result of the disposal of waste products occurring from exploration and production) has not been generally available to companies within the industry. The Corporation will periodically evaluate the cost and coverage of the insurance that is available against certain environmental risks to determine if it would be appropriate to obtain such insurance. Without such insurance, and if the Corporation becomes subject to environmental liabilities, the payment of such liabilities would reduce or eliminate the Corporation's available funds or could exceed the funds that the Corporation has to pay such liabilities and result in bankruptcy. Should the Corporation be unable to fund fully the remedial cost of an environmental problem, it might be required to enter into interim compliance measures pending completion of the required remedy.

No assurance of commercially-mineable bodies of ore

All of the Corporation's properties are in the exploration stage as opposed to the development stage and have no known body of economic mineralization. The known mineralization at these projects has not been determined to be economic ore and there can be no assurance that a commercially-mineable (or viable) ore body exists on any of the Corporation's properties. There is no certainty that any expenditure made in the exploration of the Corporation's properties will result in discoveries of commercially-recoverable quantities of ore. Such assurance will require completion of final comprehensive-feasibility studies and, possibly, further associated exploration and other work that concludes a potential mine is likely to be economic. In order to carry out exploration and development programs of any economic ore body and place it into commercial production, the Corporation may be required to raise substantial additional funds.

Titres de propriété sur les propriétés d'exploration minière

L'acquisition des titres de propriété sur les propriétés d'exploration minière est un processus très détaillé qui prend beaucoup de temps. Il est possible que les titres de propriété des propriétés minières et les zones sur lesquelles celles-ci se trouvent soient contestés, et notamment que ces propriétés fassent l'objet de revendications territoriales de la part des Autochtones. Malgré que la Société ait réalisé une recherche minutieuse sur les titres de ses propriétés, ceux-ci peuvent être assujettis à des ententes, à des transferts ou à des revendications territoriales de la part des Autochtones, antérieurs et non-inscrits, et les titres pourraient ainsi être entachés d'irrégularités qui n'auraient pas été décelées. Rien ne garantit que les titres de propriété de la Société ne seront pas contestés ou attaqués en justice. Les titres des propriétés de la Société pourraient être validement contestés, et si ces contestations étaient accueillies, elles pourraient miner la capacité de la Société d'explorer, de mettre en valeur et (ou) d'exploiter ses propriétés ou de faire appliquer ses droits concernant ses propriétés. Les droits et les titres de propriété des Autochtones peuvent être revendiqués à l'égard de propriétés de l'État ou d'autres propriétés régies par un autre régime foncier à l'égard desquelles des droits miniers ont été concédés. En outre, des tiers pourraient contester les titres des propriétés de la Société dans lesquelles elle détient une participation, et ces propriétés pourraient être assujetties à des ententes, à des transferts ou à des revendications territoriales de la part des Autochtones, antérieurs non-inscrits, et les titres pourraient être entachés d'irrégularités ou de charges, ou faire l'objet de mesures gouvernementales qui n'auraient pas été décelées.

Un défaut ou un vice dans les titres des propriétés de la Société pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. En outre, ces contestations, qu'elles soient ou non valides, entraîneront des coûts et des frais supplémentaires liés à la défense contre de telles contestations ou à leur règlement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société.

Dépendance envers le personnel clé

Le succès de la Société est grandement tributaire du rendement du personnel clé travaillant à des postes de gestion, de supervision et d'administration ou à titre de conseillers. Étant donné l'intensification de l'activité dans le domaine des ressources naturelles, une concurrence intense se livre pour du personnel minier spécialisé. La perte d'un membre de la haute direction ou d'un membre de son personnel clé pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, de même que sur ses activités et ses résultats d'exploitation.

Dépendance envers les entrepreneurs indépendants

Le succès de la Société dépend, dans une large mesure, de l'exécution de services par certains entrepreneurs indépendants et de la prestation continue de leurs services. La Société retiendra, aux termes de contrats, les services de foreurs professionnels et d'autres professionnels pour assurer une prestation de services en matière d'exploration, d'environnement, de construction et de services techniques. Une mauvaise exécution des services par ces entrepreneurs ou la perte de ces services pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société, de même que sur ses activités et ses résultats d'exploitation et l'empêcher d'atteindre ses objectifs commerciaux.

Absence de rentabilité

Depuis sa constitution, la Société a subi des pertes et continuera d'en subir, à moins qu'elle n'arrive à générer un revenu suffisant de ses propriétés ou jusqu'à ce qu'elle y arrive.

Title to mineral exploration properties

The acquisition of title to mineral exploration properties is a very detailed and time-consuming process. Title to and the area of mineral properties may be disputed or otherwise claimed, including claims with respect to aboriginal land title. While the Corporation has diligently investigated title to its properties, they may be subject to prior unregistered agreements or transfers or aboriginal land claims and title may be affected by undetected defects. There is no guarantee that title to the Corporation's properties will not be challenged or impugned. There may be valid challenges to the title of the Corporation's properties, which, if successful, could impair the Corporation's ability to explore, develop and/or operate its properties or to enforce its rights with respect to its properties. Aboriginal rights and title may be claimed with respect to Crown properties or other types of tenure with respect to which mining rights have been conferred. In addition, other parties may dispute the Corporation's title to the properties in which it has an interest and such properties may be subject to prior unregistered agreements or transfers or land claims by aboriginal people, and title may be affected by undetected encumbrances or defects or government actions.

An impairment to or defect in the Corporation's title to its properties could have a material adverse effect on the Corporation's business, financial condition or results of operation. In addition, such claims, whether or not valid, will involve additional costs and expenses to defend or settle, which could adversely affect the Corporation's profitability.

Dependence on key personnel

The Corporation's success is highly dependent upon the performance of key personnel working in management, supervisory and administrative capacities or as consultants. Given the increased activity in the resources area, there is intense competition for skilled mining personnel. The loss of the services of its senior management or key personnel could have a material and adverse effect on the Corporation and its business and results of operations.

Reliance on independent contractors

The Corporation's success depends to a significant extent on the performance and continued service of independent contractors. The Corporation will contract the services of professional drillers and others for exploration, environmental, construction and engineering services. Poor performance by such contractors or the loss of such services could have a material and adverse effect on the Corporation and its business and results of operations and could result in failure to meet its business objectives.

Absence of profitability

Since incorporation, the Corporation has incurred losses and will continue to experience losses unless and until it can derive sufficient revenues from its properties.

La Société n'a aucun historique de bénéfices ou de rendement du capital investi, et rien ne garantit que l'une quelconque des propriétés qu'elle détient ou qu'elle acquerra, générera des bénéfices, fera l'objet d'une exploitation rentable ou offrira un rendement du capital investi.

Le potentiel de rentabilité de la Société est tributaire de facteurs indépendants de sa volonté

Le potentiel de rentabilité des propriétés de la Société, actuelles et futures, sera tributaire de nombreux facteurs indépendants de la volonté de la Société, comme le fait que le prix de l'or et d'autres minéraux à l'échelle mondiale et les marchés pour l'or et les autres minéraux sont imprévisibles, hautement volatils, possiblement assujettis à l'ingérence du gouvernement, aux prévisions quant à l'inflation, aux niveaux de l'offre et de la demande, à la fixation des cours et (ou) au contrôle des prix, aux fluctuations des taux de change, aux taux d'intérêt, aux habitudes de consommation mondiales ou régionales, aux activités de spéculation et à l'augmentation de la production due à de nouvelles activités d'extraction et à l'amélioration des méthodes d'extraction et de production, et qu'ils sont liés aux modifications de la situation locale, du contexte international, de la situation politique, du milieu social et de l'environnement économique. Autre facteur digne de mention : les taux de récupération des minéraux provenant du minerai exploité peuvent varier par rapport aux taux obtenus lors des essais et la baisse du taux de récupération aurait une incidence défavorable sur la rentabilité et, possiblement, sur la viabilité économique des propriétés. La rentabilité est également tributaire des frais d'exploitation, notamment des coûts liés à la main-d'œuvre, à l'équipement, à l'électricité, au respect de l'environnement ou à d'autres facteurs de production.

On ne peut prédire la manière dont ces coûts fluctueront; ces fluctuations sont indépendantes de la volonté de la Société et peuvent avoir une incidence sur la rentabilité et même éliminer complètement la rentabilité. En outre, en raison de l'incertitude politique et économique qui sévit à l'échelle mondiale, la disponibilité et le coût des fonds pour la mise en valeur et les autres coûts sont devenus de plus en plus difficiles, voire impossibles, à prévoir. Ces modifications et ces événements peuvent avoir une incidence défavorable sur le rendement financier de la Société.

Nature concurrentielle du secteur minier

Le secteur minier est le théâtre d'une concurrence agressive pour la découverte et l'acquisition de propriétés qui sont considérées comme présentant un potentiel commercial. La Société rivalise avec d'autres sociétés d'exploration minière et sociétés minières, dont plusieurs disposent de ressources financières plus importantes qu'elle, pour l'acquisition de concessions minières, de droits d'exploitation et d'autres intérêts miniers ainsi que pour l'accès au financement et le recrutement et le maintien en poste d'employés qualifiés et d'autres employés.

Infrastructure

Les activités d'exploitation minière, de traitement, de mise en valeur et d'exploration dépendent d'une infrastructure adaptée. Des routes, des ponts, et des sources d'énergie et d'approvisionnement en eau fiables sont des éléments importants qui influent sur les dépenses en immobilisations et les frais d'exploitation. Les phénomènes climatiques inhabituels ou rares, le sabotage, les interventions du gouvernement ou d'autres interventions concernant l'entretien ou la mise en place d'une telle infrastructure pourraient avoir un effet défavorable sur les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

The Corporation has no history of earnings or of a return on investment, and there is no assurance that any of the properties that the Corporation has or will acquire will generate earnings, operate profitably or provide a return on investment in the future.

Potential profitability dependent on factors beyond the Corporation's control

The potential profitability of any of the Corporation's current or future properties will be dependent upon many factors beyond its control. For example, world prices of and markets for gold and other minerals are unpredictable, highly volatile, potentially subject to governmental interference, expectations of inflation, levels of supply and demand, pegging and/or controls, currency-exchange fluctuations, interest rates, global or regional consumption patterns, speculative activities, increased production due to new extraction developments and improved extraction and production methods, and respond to changes in domestic, international, political, social and economic environments. Another factor is that rates of recovery of minerals from mined ore may vary from the rate experienced in tests and a reduction in the recovery rate will adversely affect profitability and, possibly, the economic viability of the properties. Profitability also depends on the costs of operations, including costs of labour, equipment, electricity, environmental compliance or other production inputs. Such costs will fluctuate in ways that the Corporation cannot predict and are beyond the Corporation's control, and such fluctuations could have an impact on profitability or eliminate profitability altogether.

Additionally, due to worldwide political and economic uncertainty, the availability and cost of funds for development and other costs have become increasingly difficult, if not impossible, to project. These changes and events may materially affect the Corporation's financial performance.

Competitive nature of the mining industry

There is aggressive competition within the mining industry for the discovery and acquisition of properties considered to have commercial potential. The Corporation competes with other mining exploration companies and with mining companies, many of which have greater financial resources than does the Corporation, for the acquisition of mineral claims, leases and other mineral interests, access to financing as well as for the recruitment and retention of qualified employees and other personnel.

Infrastructure

Mining, processing, development and exploration activities depend on adequate infrastructure. Reliable roads, bridges, power sources and water supply are important determinants, which affect capital and operating costs. Unusual or infrequent weather phenomena, sabotage, government or other interference in the maintenance or provision of such infrastructure could adversely affect the Corporation's operations, financial condition and results of operations.

Risques et dangers liés à l'exploitation

L'exploration et l'exploitation minières comportent de nombreux risques, que même une combinaison d'expérience, de connaissances et d'évaluations rigoureuses peut ne pas suffire à surmonter. Les travaux que la Société entreprend et se propose d'entreprendre seront exposés à tous ces dangers et à tous ces risques qui sont généralement inhérents à l'exploration, à la mise en valeur et à la production de ressources, et qui peuvent provoquer des arrêts de travail et causer des dommages aux personnes, aux biens ou à l'environnement et engager éventuellement la responsabilité légale pour l'un quelconque de ces dommages. Les incendies, les pannes d'électricité, les interruptions de travail, les inondations, les explosions et les effondrements sont des risques inhérents à l'exploitation de mines et à la tenue de programmes d'exploration. Bien que la Société ait souscrit une assurance responsabilité et même si elle souscrit, au moment opportun, une assurance de biens pour un montant qu'elle juge suffisant, la nature même de ces risques est telle que les obligations pourraient dépasser les montants de garantie, les obligations et les dangers pourraient ne pas être assurables, ou la Société pourrait choisir de ne pas s'assurer contre ces obligations en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres raisons; auquel cas la Société pourrait devoir engager des coûts importants ou subir des pertes non assurées qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière.

Conflits d'intérêts

Certains administrateurs et membres de la direction de la Société siègent également comme administrateurs et (ou) membres de la direction d'autres sociétés ou occupent d'autres postes de direction touchant ou liés à l'exploration et à la mise en valeur de ressources naturelles, et la possibilité existe par conséquent que ces administrateurs et membres de la direction se trouvent en situation de conflit d'intérêts. Toute décision prise par l'un de ces administrateurs ou membres de la direction touchant la Société sera prise conformément à leurs devoirs et obligations de traiter équitablement et de bonne foi en vue du meilleur intérêt de la Société et de ses parties prenantes. En outre, chaque administrateur de la Société est tenu de dénoncer tout intérêt à l'égard d'une question qui pourrait donner lieu à un conflit d'intérêts conformément aux exigences de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et de toute autre loi applicable.

Risques liés au marché

Volatilité du cours des actions

Le cours des actions est assujetti à des changements dus à de nombreux facteurs indépendants de la volonté de la Société, notamment des rapports sur de nouvelles données, des changements dans la situation financière de la Société, la vente de ses actions ordinaires sur le marché, son incapacité à atteindre des résultats financiers conformes aux attentes des analystes, ou des annonces faites par la Société ou ses concurrents concernant de nouveaux résultats. Rien ne garantit que le cours des actions ordinaires de la Société sera protégé contre ces fluctuations à l'avenir.

Autres financements par capitaux propres

La Société aura besoin de fonds supplémentaires pour financer la poursuite de travaux d'exploration. Si la Société réunit des fonds supplémentaires en émettant des actions supplémentaires, ce financement pourrait avoir un effet dilutif sur les participations des actionnaires de la Société. En l'absence de flux de trésorerie provenant de l'exploitation, la Société compte sur les marchés financiers pour financer ses activités. Bien que la Société ait réussi par le passé à obtenir du financement par la vente de titres de participation, rien ne garantit que des fonds supplémentaires seront

Operating hazards and risks

Mineral exploration and mining involves many risks, which even a combination of experience, knowledge and careful evaluation may not be able to overcome. The work which the Corporation is undertaking and proposes to undertake will be subject to all of the hazards and risks normally incidental to exploration, development and production of resources, any of which could result in work stoppages and damage to persons or property or the environment and possible legal liability for any and all damage. Fires, power outages, labour disruptions, flooding, explosions and cave-ins, are risks involved in the operation of mines and the conduct of exploration programs. Although the Corporation has secured liability insurance and will, when appropriate, secure property insurance in an amount which it considers adequate, the nature of these risks is such that liabilities might exceed policy limits, the liabilities and hazards might not be insurable, or the Corporation might elect not to insure itself against such liabilities due to high premium costs or other reasons, in which event the Corporation could incur significant costs or uninsured losses that could have a material adverse effect upon its financial condition.

Conflicts of interest

Certain of the Corporation's directors and officers also serve as directors and/or officers of other companies or other managerial positions involved or related to natural resource exploration and development and consequently there exists the possibility for such directors and officers to be in a position of conflict. Any decision made by any of such directors and officers involving the Corporation will be made in accordance with their duties and obligations to deal fairly and in good faith with a view to the best interests of the Corporation and its stakeholders. In addition, each of the Corporation's directors is required to declare any interest in any matter in which such directors may have a conflict of interest in accordance with the procedures set forth in the *Canada Business Corporations Act* and other applicable laws.

Risks related to the market

Volatility of share prices

Share prices are subject to changes because of numerous factors beyond the Corporation's control, including reports of new information, changes in the Corporation's financial situation, the sale of the Corporation's common shares in the market, the Corporation's failure to achieve financial results in line with the expectations of analysts, or announcements by the Corporation or any of its competitors concerning results. There is no guarantee that the market price of the Corporation's common shares will be protected from any such fluctuations in the future.

Further equity financing

The Corporation will require additional funds to fund further exploration and development. If the Corporation raises additional funding by issuing additional equity securities, such financing may dilute the holdings of the Corporation's shareholders. In the absence of cash flow from operations the Corporation relies on the capital markets to fund operations. Although the Corporation has been successful in the past in obtaining financing through the sale of equity securities, there can be no assurance that additional funding will be available, or available under terms favourable to

disponibles ou disponibles à des conditions favorables pour la Société.

Le défaut d'obtenir un tel financement supplémentaire pourrait entraîner un retard ou le report indéfini de la poursuite de l'exploration et de la mise en valeur des propriétés de la Société.

Absence de dividendes

La Société n'a versé aucun dividende sur ses actions ordinaires. Toute décision future de verser des dividendes en espèces sera laissée à l'appréciation du conseil d'administration de la Société et sera tributaire de sa situation financière, de ses résultats d'exploitation et de ses besoins en capital ainsi que de tout autre facteur que le conseil d'administration estimera pertinent.

Mise en garde concernant les renseignements prospectifs

Certains renseignements figurant dans le présent rapport de gestion peuvent renfermer des « énoncés prospectifs ». Les énoncés prospectifs peuvent notamment inclure des énoncés au sujet des projets, des coûts, des objectifs ou du rendement économique futurs de la Société ou des hypothèses sous-jacentes à ceux-ci, notamment ceux qui sont décrits aux rubriques « Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers, et risques financiers » et « Facteurs de risque » du présent rapport de gestion. Dans le présent rapport de gestion, les expressions telles que « pouvoir », « probable », « croire », « prévoir », « s'attendre », « avoir l'intention », « planifier », « estimer » et des expressions similaires, leur mode conditionnel ou futur, et leur forme négative, servent à désigner des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne sauraient être interprétés comme une garantie d'un rendement ou de résultats futurs et n'indiquent pas nécessairement avec précision si ce rendement futur se matérialisera ni comment ou à quel moment il pourra se matérialiser. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur les renseignements alors disponibles et/ou sur les croyances de bonne foi de la direction à l'égard d'événements futurs.

Ils sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs imprévisibles, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société. Ces risques et incertitudes comprennent notamment ceux qui sont exposés aux rubriques « Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers, et risques financiers » et « Facteurs de risque » du présent rapport de gestion et pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux que laissent entrevoir les énoncés prospectifs. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour ni de réviser les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion pour tenir compte de renseignements nouveaux, d'événements ou de circonstances subséquents ou pour toute autre raison, et elle n'est tenue à aucune obligation à cet égard, sauf si les lois applicables l'y obligent.

the Corporation.

Failure to obtain such additional finance could result in delay or the indefinite postponement of further exploration and the development of the Corporation's properties.

No dividends

The Corporation has not paid any dividends on its common shares. Any future decision to pay cash dividends will be left to the discretion of the Board of Directors of the Corporation and will depend on the Corporation's financial position, operating results and capital requirements at the time as well as such other factors that the Board of Directors may consider relevant.

Forward Looking Statements

Certain of the information contained in this MD&A may contain “forward-looking statements”. Forward-looking statements may include, among others, statements regarding the Corporation's future plans, costs, objectives or economic performance, or the assumptions underlying any of the foregoing, including those described under “Financial risk management objectives and policies, and financial risks” and “Risks and uncertainties” in this MD&A. In this management's discussion and analysis, words such as “may”, “would”, “could”, “will”, “likely”, “believe”, “expect”, “anticipate”, “intend”, “plan”, “estimate” and similar words and the negative form thereof are used to identify forward-looking statements. Forward-looking statements should not be read as guarantees of future performance or results, and will not necessarily be accurate indications of whether, or the times at or by which, such future performance will be achieved. Forward-looking statements are based on information available at the time and/or management's good-faith belief with respect to future events and are subject to known or unknown risks, uncertainties and other unpredictable factors, many of which are beyond the Corporation's control.

These risks and uncertainties include, but are not limited to, those described in this MD&A under the headings “Financial risk management objectives and policies, and financial risks” and “Risks and uncertainties”, and could cause actual events or results to differ materially from those projected in any forward-looking statements. The Corporation does not intend, nor does it undertake any obligation, to update or revise any forward-looking statements contained in this MD&A to reflect subsequent information, events or circumstances or otherwise, except if required by applicable laws.

Données sur les actions en circulation / Information on outstanding shares

	Au 31 juillet 2024 / As at July 31, 2024	Au 28 novembre 2024 / As at November 28, 2024
Actions ordinaires de la Société – émises et en circulation / Common shares of the Corporation – issued and outstanding	35 155 164	37 155 164
Options en circulation / Options outstanding	2 910 000	2 910 000
Bons de souscription / Warrants	1 250 000	3 250 000

Au 28 novembre 2024, le détail des options d'achat est comme suit / As at November 28, 2024, the purchase options read as follows:

Nombre / Number	Prix de levée / Exercise price	Date d'expiration / Expiry Date
80 000	2,00 \$	30 janvier 2025 / January 30, 2025
80 000	0,50 \$	3 février 2026 / February 3, 2026
525 000	0,17 \$	30 juin 2027 / June 30, 2027
350 000	0,155 \$	13 février 2028 / February 13, 2028
500 000	0,08 \$	2 juillet 2029 / July 2, 2029
525 000	0,355 \$	6 janvier 2031 / January 6, 2031
325 000	0,11 \$	28 janvier 2032 / January 28, 2032
75 000	0,15 \$	4 octobre 2028 / October 4, 2028
<u>450 000</u>	<u>0,10 \$</u>	<u>23 février 2034 / February 23, 2034</u>
2 910 000		

Au 28 novembre 2024, le détail des bons de souscription est comme suit / As at November 28, 2024, warrants read as follows:

Nombre / Number	Prix de levée / Exercise price	Date d'expiration / Expiry Date
1 250 000	0,17 \$	12 avril 2025 / April 12, 2025
<u>2 000 000</u>	<u>0,11 \$</u>	<u>7 novembre 2026 / November 7, 2026</u>
3 250 000		

Information complémentaire et divulgation continue

L'adresse du site web de la Société est www.visiblegoldmines.com. Des informations complémentaires concernant la Société et ses opérations sont déposées électroniquement sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR+) au Canada et peuvent être obtenues à partir de l'adresse www.sedarplus.ca.

Additional information and ongoing disclosure

The Corporation's web address is www.visiblegoldmines.com. Further information regarding the Corporation and its operations are filed electronically on the System for Electronic Document Analysis and Retrieval (SEDAR+) in Canada and can be obtained from www.sedarplus.ca

Le 28 novembre 2024.

November 28, 2024.

(S) Martin Dallaire

Martin Dallaire

President and Chief Executive Officer

(S) Sylvain Champagne

Sylvain Champagne

Chief Financial Officer

INFORMATION CORPORATIVE / CORPORATE INFORMATION

Administrateurs / Directors

Martin Dallaire
Sylvain Champagne (1)
Pierre Vézina (1)
Joel Gagné (1)

(1) Membre du comité d'audit / Audit Committee member

Dirigeants / Officers

Martin Dallaire
Président et chef de la direction /
President and Chief Executive Officer

Sylvain Champagne

Chef financier /
Chief Financial Officer

Auditeurs / Auditors.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
1000 rue Germain
Val-d'Or, Québec, Canada J9P 5T6

Agent de transfert / Transfer Agents

Services aux investisseurs Computershare inc.
1500, Robert-Bourassa Blvd. Suite 700
Montréal (Québec) H3A 3S8

Avocats / Solicitors

Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l. / s.r.l.
800 Place Victoria, Suite 3500
Montreal, Québec, Canada H4Z 1E9

Bourse / Exchange Listing

TSX Venture Exchange
Symbole boursier / Ticker symbol: VGD
CUSIP: 92834E306
ISIN: CA 92834E3068

Siège social / Registered Office

147, Québec Avenue (back door)
Rouyn-Noranda, Quebec, Canada J9X 6M8
Tel. : 819-762-0107

Adresse postale / Mailing address

C.P. 491
Rouyn-Noranda, Québec, Canada
J9X 5C4



VISIBLE GOLD
MINES

**Les Mines d'Or Visible Inc.
Visible Gold Mines Inc.**
(une société d'exploration)
(an exploration company)

**États financiers
31 juillet 2024 et 2023**

**Financial Statements
July 31, 2024 and 2023**

Rapport de l'auditeur indépendant	2-6	Independent Auditor's Report
États financiers		Financial Statements
États de la situation financière	7	Statements of Financial Position
États du résultat global	8	Statements of Comprehensive loss
États des variations des capitaux propres	9	Statements of Changes in Equity
Tableaux des flux de trésorerie	10	Statements of Cash Flows
Notes complémentaires	11-51	Notes to Financial Statements

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
1000, rue Germain
Val-d'Or (Québec)
J9P 5T6

T 819 825-6226

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Les Mines d'Or Visible Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Les Mines d'Or Visible Inc. (ci-après « la société »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 juillet 2024 et 2023, les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 juillet 2024 et 2023 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Independent Auditor's Report

To the Shareholders of
Visible Gold Mines Inc.

Opinion

We have audited the financial statements of Visible Gold Mines Inc. (hereafter "the Corporation"), which comprise the statements of financial position as at July 31, 2024 and 2023, the statements of comprehensive loss, the statements of changes in equity and the statements of cash flows for the years then ended, and notes to financial statements, including material accounting policy information.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at July 31, 2024 and 2023, and its financial performance and its cash flows for the years then ended in accordance with International Financial Reporting Standards as issued by the International Accounting Standards Board (hereafter "IFRS Accounting Standards").

Basis for opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the "Auditor's responsibilities for the audit of the financial statements" section of our report. We are independent of the Corporation in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Material uncertainty related to going concern

We draw attention to Note 2 to the financial statements, which indicates the existence of a material uncertainty that may cast significant doubt about the Company's ability to continue as a going concern. Our opinion is not modified in respect of this matter.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Exception faite de la question décrite dans la section « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune autre question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Key audit matters

Key audit matters are those matters that, in our professional judgment, were of most significance in our audit of the financial statements of the current period. These matters were addressed in the context of our audit of the financial statements as a whole, and in forming our opinion thereon, and we do not provide a separate opinion on these matters. Except for the matter described in the "Material uncertainty related to going concern" section, we have determined that there are no other key audit matters to communicate in our report.

Information other than the financial statements and the auditor's report thereon

Management is responsible for the other information. The other information comprises the information included in Management's Discussion and Analysis.

Our opinion on the financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon. In connection with our audit of the financial statements, our responsibility is to read the other information identified above and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the financial statements or our knowledge obtained in the audit, or otherwise appears to be materially misstated.

We obtained Management's Discussion and Analysis prior to the date of this auditor's report. If, based on the work we have performed on this other information, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact in this auditor's report. We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of management and those charged with governance for the financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with IFRS Accounting Standards, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Company or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Company's financial reporting process.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Auditor's responsibilities for the audit of the financial statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control;
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control;
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern;

- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

From the matters communicated with those charged with governance, we determine those matters that were of most significance in the audit of the financial statements of the current period and are, therefore the key audit matters. We describe these matters in our auditor's report unless law or regulation precludes public disclosure about the matter or when, in extremely rare circumstances, we determine that a matter should not be communicated in our report because the adverse consequences of doing so would reasonably be expected to outweigh the public interest benefits of such communication.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Alain Lemaire.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.¹

Val-d'Or
Le 28 novembre 2024

The engagement partner on the audit resulting in this independent auditor's report is Alain Lemaire.

Raymond Chabot Grant Thornton LLP¹

Val-d'Or
November 28th, 2024

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)
**ETATS DE LA
SITUATION FINANCIÈRE
31 juillet 2024 et 2023
(en dollars canadiens)**

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)
**STATEMENTS OF
FINANCIAL POSITION
July 31, 2024 and 2023
(in Canadian dollars)**

	Notes	2024	2023	
		\$	\$	
ACTIF				ASSETS
Courant				Current
Trésorerie		33 613	22 444	Cash
Comptes débiteurs		-	43 419	Accounts Receivable
Taxes sur les produits et services à recevoir		8 795	21 394	Goods and services tax receivable
Droits remboursables à recevoir		-	3 445	Credit on duties receivable
Frais payés d'avance		1 749	1 743	Prepaid expenses
		44 157	92 445	
Non courant				Non-current
Immobilisations corporelles	6	70 949	89 353	Property, plant and equipment
Titres négociables		118 750	55 000	Marketable securities
Propriétés minières	7	-	57 081	Mining properties
Frais d'exploration reportés	8	-	503 069	Deferred exploration expenses
		189 699	704 503	
Total de l'actif		233 856	796 948	Total assets
PASSIF				LIABILITIES
Courant				Current
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		258 162	79 812	Trade and other payables
Crédits d'impôt à payer	20	70 340	63 642	Tax credits payable
Provision pour compensation	9	23 380	21 204	Provision for compensation
Portion de la dette à long terme échéant à court terme	10	17 092	15 862	Current portion of long-term debt
		368 974	180 520	
Non courant				Non current
Dette à long terme	10	57 802	74 894	Long-term debt
		57 802	74 894	
Total du passif		426 776	255 414	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)				SHAREHOLDERS' EQUITY (NEGATIVE)
Capital-actions	11	23 574 191	23 561 691	Share capital
Surplus d'apport		6 203 105	6 157 280	Contributed surplus
Cumul des autres éléments du résultat global		(78 250)	12 500	Accumulated other comprehensive loss
Déficit		(29 891 966)	(29 189 937)	Deficit
Total des capitaux propres (négatifs)		(192 920)	541 534	Total equity (negative)
Total du passif et des capitaux propres (négatifs)		233 856	796 948	Total liabilities and equity (negative)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 28 novembre 2024.

These financial statements were approved and authorized for issue by the Board of Directors on November 28, 2024.

Pour le conseil, On behalf of the Board,

Martin Dallaire (signé/signed), administrateur-director

Sylvain Champagne (signé/signed), administrateur-director

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

STATEMENTS OF COMPREHENSIVE LOSS

YEARS ENDED JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

	Notes	2024	2023	
		\$	\$	
Dépenses				Expenses
Paiements fondés sur des actions	12	45 825	-	Share-based payments
Honoraires professionnels		69 564	46 655	Professional fees
Honoraires de consultants		180 000	180 000	Consultant fees
Frais associés aux sociétés ouvertes		36 016	32 754	Public corporation expenses
Frais de bureau et frais généraux		39 589	40 845	Office and general expenses
Conférences et promotion		20 272	23 329	Conferences and promotion
Intérêts et pénalités		7 259	12 000	Interests and penalties
Frais d'exploration – dépenses		22 283	7 725	Exploration expenses
Amortissement des immobilisations corporelles	6	18 404	4 672	Amortization of property, plant and equipment
Provision pour compensation (renversement)		2 176	(14 915)	Provision for compensation (reversal)
Dévaluation de propriétés minières et de frais d'exploration reportés	7 - 8	560 586	619 404	Impairment of mining properties and deferred exploration expenses
Gain sur disposition d'une propriété minière	7	(304 500)	(55 332)	Gain on disposal of a mining property
Perte opérationnelle		(697 474)	(897 137)	Operating loss
Autres revenus (dépenses)				Other revenues (expenses)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles		-	(387)	Loss on disposal of property, plant and equipment
Intérêts sur la dette à long terme		(6 260)	(574)	Interest in long-term debt
Revenus d'intérêts sur la trésorerie		1 705	2 068	Interest income on cash
		(4 555)	1 107	
Perte nette		(702 029)	(896 030)	Net loss
Autres éléments du résultat global, net d'impôt				Other comprehensive loss, net of tax
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net				Items that will not be reclassified subsequently to profit or loss
Variation nette de la juste valeur des titres négociables désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ^{a)}		(90 750)	(57 615)	Net change in the fair value of marketable securities designated at fair value through other comprehensive income ^(a)
Perte nette et total du résultat global		(792 779)	(953 645)	Net loss and comprehensive loss
Perte nette par action				Net loss per share
Perte nette de base et diluée par action	13	(0,02)	(0,03)	Basic and diluted net loss per share

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

a) Des impôts différés de 12 024 \$ (7 189 \$ en 2023) n'ont pas été comptabilisés.

(a) Deferred taxes of \$12,024 (\$7,189 in 2023) were not recognized.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 JUILLET 2024 ET 2023 (en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

STATEMENTS OF CHANGES IN EQUITY YEARS ENDED JULY 31, 2024 AND 2023 (in Canadian dollars)

Notes	Capital-actions / Share capital	Surplus d'apport / Contributed surplus	Cumul des autres éléments du résultat global / Accumulated other comprehensive loss	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres (négatifs) / Total equity (negative)
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} août 2023	23 561 691	6 157 280	12 500	(29 189 937) (702 029)	541 534 (702 029)
Perte nette	-	-	-		Balance at August 1, 2023
Autres éléments du résultat global					Net loss
Variation de la juste valeur des titres négociables nette d'impôt	-	-	(90 750)	-	(90 750)
Résultat global total	-	-	(90 750)	(702 029)	(792 779)
Règlement de dettes	11	12 500	-	-	12 500
Paiements fondés sur des actions	12	-	45 825	-	45 825
Solde au 31 juillet 2024	23 574 191	6 203 105	(78 250)	(29 891 966)	(192 920)
					Balance at July 31, 2024
Solde au 1^{er} août 2022	23 411 691	6 157 280	(41 750)	(28 169 999) (896 030)	1 357 222 (896 030)
Perte nette	-	-	-		Balance at August 1, 2022
Autres éléments du résultat global					Net loss
Variation de la juste valeur des titres négociables nette d'impôt	-	-	(57 615)	-	(57 615)
Résultat global total	-	-	(57 615)	(896 030)	(953 645)
Unités émises dans le cadre d'un financement privé	11	150 000	-	-	150 000
Frais d'émission d'actions		-	-	(12 043)	(12 043)
Transfert de la variation cumulée de la juste valeur des titres négociables cédés au déficit			111 865	(111 865)	-
Solde au 31 juillet 2023	23 561 691	6 157 280	12 500	(29 189 937)	541 534
					Balance at July 31, 2023

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.
The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

**TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 JUILLET 2024 ET 2023
(en dollars canadiens)****VISIBLE GOLD MINES INC.**

(an exploration company)

**STATEMENTS OF CASH FLOWS
YEARS ENDED JULY 31, 2024 AND 2023
(in Canadian dollars)**

	Notes	2024	2023	
		\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				OPERATING ACTIVITIES
Perte nette		(702 029)	(896 030)	Net loss
Ajustements				Adjustments
Paiements fondés sur des actions	12	45 825	-	Share-based payments
Dévaluation de propriétés minières et de frais d'exploration reportés	7 – 8	560 586	619 404	Impairment of mining properties and deferred exploration expenses
Gain sur disposition d'une propriété minière	7	(304 500)	(55 332)	Gain on disposal of a mining property
Amortissement des immobilisations corporelles	6	18 404	4 672	Amortization of property, plant and equipment
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles		-	387	Loss (gain) on disposal of property, plant and equipment
Provision pour compensation (renversement)	9	2 176	(14 915)	Provision for compensation (reversal)
Variation nette du fonds de roulement	15	254 201	(863)	Changes in working capital items
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		(125 337)	(342 677)	Cash flows from (used to) operating activities
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				INVESTING ACTIVITIES
Crédits d'impôt et de droits remboursables reçus		3 261	2 702	Tax credits and credit on duties received
Acquisition d'immobilisations corporelles		-	(92 025)	Acquisition of property, plant and equipment
Disposition d'immobilisations corporelles		-	6 500	Disposal of property, plant and equipment
Disposition de placements		-	47 385	Disposal of investments
Ajout aux propriétés minières	7	-	(23 069)	Additions to mining properties
Ajout aux frais d'exploration reportés	8	(893)	(9 940)	Additions to deferred exploration expenses
Disposition de propriétés minières et de frais d'exploration reportés		150 000	25 000	Disposal of mining properties and deferred exploration expenses
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		152 825	(43 447)	Cash flows used to investing activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				FINANCING ACTIVITIES
Émission d'unités suite à un financement privé	11.1	-	150 000	Units issued from a private financing
Frais d'émission d'actions	11.1	-	(5 731)	Share issue expenses
Emprunt à long terme	10	-	92 025	Long-term debt
Remboursement de la dette à long terme	10	(15 862)	(1 269)	Long-term debt reimbursement
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(15 862)	235 025	Cash flows from financing activities
Variation nette de la trésorerie		11 169	(151 099)	Net change in cash
Trésorerie au début		22 444	173 543	Cash beginning of year
Trésorerie à la fin		33 613	22 444	Cash end of year

Informations additionnelles – Flux de trésorerie (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Additional information disclosures – Cash flows (Note 15)

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Les Mines d'Or Visible Inc. (ci-après la « Société ») se spécialise dans l'acquisition de propriétés minières et dans l'exploration de l'or sur des propriétés minières situées au Canada.

2 - CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis sur une base de continuité d'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 juillet 2024, la Société a accumulé un déficit de 29 891 966 \$ (29 189 937 \$ au 31 juillet 2023). Ces incertitudes significatives jettent donc un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

3 - GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX NORMES IFRS DE COMPTABILITÉ

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »).

La Société est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le siège social est situé au 147, Avenue Québec, Rouyn-Noranda, Québec, Canada, J9X 6M8 (adresse postale : C.P. 491, Rouyn-Noranda, Québec, J9X 5C4). Les actions de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX.

1 - GOVERNING STATUTES AND NATURE OF OPERATIONS

Visible Gold Mines Inc. (the “Corporation”) specializes in the acquisition of mining properties and in the exploration of gold on mining properties located in Canada.

2 - GOING CONCERN ASSUMPTION

The financial statements have been prepared on the basis of the going concern assumption, meaning the Corporation will be able to realize its assets and discharge its liabilities in the normal course of operations.

Given that the Corporation has not yet determined whether its mineral properties contain mineral deposits that are economically recoverable, the Corporation has not yet generated income or cash flows from its operations. As at July 31, 2024, the Corporation has an accumulated deficit of \$29,891,966 (\$29,189,937 as at July 31, 2023). These material uncertainties cast a significant doubt regarding the Corporation's ability to continue as a going concern.

The Corporation's ability to continue as a going concern is dependent upon its ability to raise additional financing to further explore its mineral properties. Even if the Corporation has been successful in the past in doing so, there is no assurance that it will manage to obtain additional financing in the future.

The carrying amounts of assets, liabilities, revenues and expenses presented in the financial statements and the classification used in the statement of financial position have not been adjusted as would be required if the going concern assumption was not appropriate.

3 - GENERAL INFORMATION AND STATEMENT OF COMPLIANCE WITH IFRS ACCOUNTING STANDARD

These audited financial statements have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards issued by the International Accounting Standards Board (hereafter “IFRS Accounting Standards”).

The Corporation is incorporated under the Canada Business Corporations Act. The address of the Corporation's registered office is 147 Québec Avenue, Rouyn-Noranda, Québec, Canada, J9X 6M8 (mailing address: C.P. 491, Rouyn-Noranda, Québec, J9X 5C4). The Corporation's shares are listed on the TSX Venture Exchange.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

4 - MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

4.1 Généralités

Les méthodes comptables significatives et bases d'évaluation ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

4.2 Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui sont évalués à la juste valeur.

4.3 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- Coût amorti;
- Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation soit en résultat, soit en autres éléments du résultat global des produits et des charges qui en résulteront. Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans le poste intérêts sur la dette long terme ou les revenus d'intérêts, le cas échéant.

4 - MATERIAL ACCOUNTING POLICIES

4.1 Overall considerations

The material accounting policies and measurement bases that have been applied in the preparation of these financial statements are summarized below.

4.2 Basis of evaluation

These financial statements were prepared using the historical cost method, except for financial instruments measured at fair value through other comprehensive income which are measured at fair value.

4.3 Financial instruments

Financial assets and financial liabilities are recognized when the Corporation becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument.

Financial assets and financial liabilities are measured initially at fair value plus transaction costs.

Financial assets are derecognized when the contractual rights to the cash flows from the financial asset expire, or when the financial asset and all substantial risks and rewards are transferred.

A financial liability is derecognized when it is extinguished, discharged, cancelled or when it expires.

Financial assets and financial liabilities are measured subsequently as described below.

Financial assets

For the purpose of subsequent measurement, the Corporation's financial assets are classified into the following categories upon initial recognition:

- Amortized cost;
- Fair value through other comprehensive income.

The category determines subsequent measurement, and whether any resulting income and expense is recognized in profit or loss or in other comprehensive income. All income and expenses relating to financial assets that are recognized in profit or loss are presented within interest in long-term debt or interest income, if any.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

4 - MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

4.3 Instruments financiers (suite)

Coût amorti

Les actifs financiers qui remplissent les conditions suivantes sont ensuite évalués au coût amorti : l'actif financier est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. La trésorerie et les comptes débiteurs font partie de cette catégorie d'actifs financiers.

Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Lors de la comptabilisation initiale, la Société peut faire le choix irrévocablement de désigner les placements dans des instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les placements dans des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont subseqüemment évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le gain ou la perte cumulé ne sera pas reclassé en résultat net lors de la cession des titres de participation, mais transféré au déficit. La Société a désigné tous les titres négociables à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ces placements dans des instruments de capitaux propres ne sont pas détenus à des fins de transaction. Ils sont plutôt détenus à des fins stratégiques à moyen et à long terme. Par conséquent, la direction de la Société a choisi de comptabiliser ces placements dans des instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

4 - MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.3 Financial Instruments (continued)

Amortized cost

Financial assets that meet the following conditions are subsequently measured at amortized cost: the financial asset is held within a business model whose objective is to hold financial assets in order to collect contractual cash flows and the contractual terms of the financial asset give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest on the principal amount outstanding. Cash and accounts receivables fall into this category of financial assets.

Fair value through other comprehensive income

On initial recognition, the Corporation may make irrevocable election to designate investments in equity instruments as at fair value through other comprehensive income. Investments in equity instruments at fair value through other comprehensive income are subsequently measured at fair value with gains and losses arising from changes in fair value recognized in other comprehensive income and accumulated other comprehensive income. The cumulative gain or loss will not be reclassified to profit or loss on disposal of the equity investments, instead, they will be transferred to deficit. The Corporation has designated all marketable securities as at fair value through other comprehensive income. These investments in equity instruments are not held for trading. Instead, they are held for medium to long-term strategic purposes. Accordingly, the management of the Corporation has elected to designate these investments in equity instruments as at fair value through other comprehensive income.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

4 - MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

4.3 Instruments financiers (suite)

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent le modèle des pertes de crédit attendues.

La comptabilisation de pertes de crédit doit tenir compte d'un éventail d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres crébiteurs ainsi que la dette à long terme.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

4 - MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.3 Financial Instruments (continued)

Depreciation of financial assets

The impairment provisions in IFRS 9 use the expected credit loss model.

The recognition of credit losses should consider a range of information for the assessment of credit risk and the assessment of expected credit losses, including: past events, current circumstances, reasonable and supportable forecasts that affect the expected collectability of future cash flows of the financial instrument.

The estimate of expected credit losses is determined at each reporting date to reflect changes in credit risk since the initial recognition of the related financial asset.

Financial liabilities

The Corporation's financial liabilities include trade and other payables as well as long-term debt.

Financial liabilities are measured subsequently at amortized cost using the effective interest method.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

4 - MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

(suite)

4.4 Résultats de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Pour calculer le résultat dilué par action, une entité doit supposer que les options dilutives et les bons de souscription dilutifs ont été exercés. Le produit supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant l'exercice. Pour les périodes présentées, le résultat dilué par action est équivalent au résultat de base par action compte tenu de l'effet antidilutif des options et des bons de souscription tel qu'il est expliqué à la note 12.

4.5 Crédits d'impôt et de droits remboursables

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la *Loi sur l'impôt minier*. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des frais d'exploration engagés en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouvrés et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

4 - MATERIAL ACCOUNTING POLICIES

(continued)

4.4 Basic and diluted loss per share

Basic loss per share is calculated by dividing the loss attributable to common equity holders of the Corporation by the weighted average number of common shares outstanding during the period. Diluted earnings per share is calculated by adjusting loss attributable to common equity holders of the Corporation, and the weighted average number of common shares outstanding, for the effects of all dilutive potential common shares which include options and warrants. Dilutive potential common shares shall be deemed to have been converted into common shares at the beginning of the period or, if later, at the date of issue of the potential common shares.

For the purpose of calculating diluted loss per share, an entity shall assume the exercise of dilutive options and warrants of the entity. The assumed proceeds from these instruments shall be regarded as having been received from the issue of common shares at the average market price of common shares during the period. The diluted loss per share is equal to the basic loss per share as a result of the anti-dilutive effect of the outstanding options and warrants as explained in Note 12.

4.5 Tax credits and credit on duties

The Corporation is entitled to refundable tax credits on qualified exploration expenditures incurred and refundable credit on duties for losses under the Mining Tax Act. These tax credits are recognized against the exploration costs incurred based on management estimates. The Corporation accounts for these tax credits when there is reasonable assurance that the credits will be recovered and granted and the Corporation respects the requirements related insurance.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

4 - MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

4.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à sa valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif. L'amortissement d'un actif commence dès qu'il est prêt à être mis en service, c'est-à-dire dès qu'il se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour pouvoir l'exploiter de la manière prévue par la direction. En règle générale, la période d'amortissement est la suivante :

	<u>Durée d'utilité</u>
Immobilisations corporelles	
Matériel Roulant	5 ans

Le profit ou la perte résultant de la cession d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de la cession et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé en résultat net dans les autres revenus ou dépenses.

4.7 Propriétés minières et frais d'exploration reportés

Les frais d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés respectivement dans les propriétés minières et les frais d'exploration reportés. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

4 - MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.6 Property, plant and equipment

Property, plant and equipment are held at cost less accumulated depreciation and impairment losses.

Depreciation is recognized on a straight-line basis to write down the cost to its estimated residual value, with a constant charge over the useful life of the asset. Depreciation of an asset begins when it is available for use, i.e., when it is in the location and condition necessary for it to be capable of operating in the manner intended by management. The period generally applicable is as follows:

	<u>Useful life</u>
Property, plant and equipment	Vehicle 5 years

Gains or losses arising on the disposal of property, plant and equipment are determined as the difference between the disposal proceeds and the carrying amount of the assets and are recognized in profit or loss either within other revenues or expenses.

4.7 Mining properties and deferred exploration expenses

Exploration and evaluation expenditures are costs incurred in the course of initial search of mineral resources before the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. Costs incurred before the legal right to undertake exploration and evaluation activities are recognized in profit or loss when they are incurred.

Once the legal right to undertake exploration and evaluation activities has been obtained, all costs of acquiring mineral rights, expenses related to the exploration and evaluation of mining properties, less refundable tax credits related to these expenses, are recognized respectively in the mining properties and the deferred exploration expenses. Expenses related to exploration and evaluation include topographical, geological, geochemical and geophysical studies, exploration drilling, trenching, sampling and other costs related to the evaluation of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

4 - MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

4.7 Propriétés minières et frais d'exploration reportés (suite)

Les différents coûts sont incorporés au coût de la propriété minière et des frais d'exploration reportés, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4.8), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les propriétés minières et les frais d'exploration reportés correspondants sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les propriétés minières et les frais d'exploration reportés doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4.8), et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

4 - MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.7 Mining properties and deferred exploration expenses (continued)

The various costs are capitalized on a property-by-property basis pending determination of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource. These assets are recognized as intangible assets and are carried at cost less any accumulated impairment losses. No depreciation expenses are recognized for these assets during the exploration and evaluation phase.

Whenever a mining property is considered no longer viable, or is abandoned, the capitalized amounts are written down to their recoverable amounts (see Note 4.8), the difference is then immediately recognized in profit or loss.

When technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, mining properties and related deferred exploration expenses are transferred to property, plant and equipment in Mining assets under construction. Before the reclassification, mining properties and deferred exploration expenses are tested for impairment (see Note 4.8) and any impairment loss is recognized in profit or loss before reclassification.

To date, neither the technical feasibility nor the commercial viability of a mineral resource has been demonstrated.

Although the Corporation has taken steps to verify title to the mining properties in which it holds an interest, in accordance with industry practices for the current stage of exploration and development of such properties, these procedures do not guarantee the validity of the Corporation's titles. Property titles may be subject to unregistered prior agreements and non-compliance with regulatory requirements.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

4 - MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

4.7 Propriétés minières et frais d'exploration reportés (suite)

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les frais d'exploration et d'évaluations engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession de la propriété minière et des frais d'exploration reportés en résultat net.

4.8 Dépréciation des immobilisations corporelles, des propriétés minières et des frais d'exploration reportés

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unité génératrice de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les propriétés minières et les frais d'exploration reportés correspondants doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

4 - MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.7 Mining properties and Deferred exploration expenses (continued)

Disposal of interest in connection with option agreements

On the disposal of interest in connection with option agreements, the Corporation does not recognize expenses related to the exploration and evaluation performed on the property by the acquirer. In addition, the cash considerations received directly from the acquirer are credited against the costs previously capitalized to the property, and the surplus is recognized as a gain on the disposal of mining properties and deferred exploration expenses in profit or loss.

4.8 Impairment of property, plant and equipment, mining properties and deferred exploration expenses

For the purposes of assessing impairment, assets are grouped at the lowest levels for which there are largely independent cash inflows (cash-generating units). As a result, some assets are tested individually for impairment and some are tested at a cash-generating unit level.

Whenever events or changes in circumstances indicate that the carrying amount may not be recoverable, an asset or cash-generating unit is reviewed for impairment.

Impairment reviews for exploration and evaluation assets are carried out on a project-by-project basis, with each project representing a potential single cash generating unit.

Additionally, when technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, mining properties and deferred exploration expenses are then tested for impairment before these items are transferred to property, plant and equipment.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

4 - MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

4.8 Dépréciation des immobilisations corporelles, des propriétés minières et des frais d'exploration reportés (suite)

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4.9 Contrat de location

Les paiements de loyer relatifs aux contrats de location ayant une durée de location de 12 mois ou moins sont comptabilisés sur une base linéaire à titre de charge au résultat net.

4.10 Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

4 - MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.8 Impairment of property, plant and equipment, mining properties and deferred exploration expenses (continued)

An impairment loss is recognized in profit or loss for the amount by which the asset's or cash-generating unit's carrying amount exceeds its recoverable amount. The recoverable amount of an asset or a cash-generating unit is the higher of its fair value less cost to sell and its value in use.

An impairment charge is reversed if the asset's or cash-generating unit's recoverable amount exceeds its carrying amount.

4.9 Lease agreements

Rent payments relating to leases with a lease term of 12 months or less are recognized on a straight-line basis as an expense in profit or loss.

4.10 Provisions, contingent liabilities and contingent assets

Provisions are recognized when present obligations as a result of a past event will probably lead to an outflow of economic resources from the Corporation and amounts can be estimated reliably. Timing or amount of the outflow may still be uncertain. Provisions are measured at the estimated expenditure required to settle the present obligation, based on the most reliable evidence available at the reporting date, including the risks and uncertainties associated with the present obligation. Provisions are discounted when the time value of money is significant.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

4 - MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

4.10 Provisions, passifs et actifs éventuels (suite)

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

4.11 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôts exigibles comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer auprès de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

4 - MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.10 Provisions, contingent liabilities and contingent assets (continued)

The Corporation's operations are governed by government environment protection legislation. Environmental consequences are difficult to identify in terms of amounts, timetable and impact. As of the reporting date, management believes that the Corporation's operations are in material compliance with current laws and regulations. Site restoration costs currently incurred are negligible. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource have been demonstrated, a restoration provision will be recognized in the cost of the mining property when there is constructive commitment that has resulted from past events, it is probable that an outflow of resources embodying economic benefits will be required to settle the obligation and the amount of the obligation can be measured with sufficient reliability.

In those cases where the possible outflow of economic resources as a result of present obligations is considered improbable or remote, no liability is recognized.

All provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the current best estimate.

4.11 Income taxes

Tax expense recognized in profit or loss comprises the sum of deferred tax and current tax not recognized in other comprehensive income or directly in equity.

Current income tax assets and/or liabilities comprise those obligations to, or claims from, fiscal authorities relating to the current or prior reporting periods, that are unpaid at the reporting date. Current tax is payable on taxable profit, which differs from profit or loss in the financial statements. Calculation of current tax is based on tax rates and tax laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting period.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

4 - MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

4.11 Impôt sur le résultat (suite)

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'elle n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société, ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et de limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisés. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôts différés sont comptabilisées en résultat net à titre d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

4 - MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.11 Income taxes (continued)

However, since the Corporation is in exploration phase and has no taxable income, tax expense recognized in profit or loss is currently comprised only of deferred tax.

Deferred income taxes are calculated using the liability method on temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and their tax bases. However, deferred tax is not provided on the initial recognition of goodwill, or on the initial recognition of an asset or liability unless the related transaction is a business combination or affects tax or accounting profit.

Deferred tax assets and liabilities are calculated, without discounting, at tax rates that are expected to apply to their respective period of realization, provided they are enacted or substantively enacted by the end of the reporting period.

Deferred tax assets are recognized to the extent that it is probable that the underlying tax loss or deductible temporary difference will be utilized against future taxable income. This is assessed based on the Corporation's forecast of future operating results, adjusted for significant non-taxable income and expenses and specific limits on the use of any unused tax loss or credit. Deferred tax liabilities are always recognized in full.

Deferred tax assets and liabilities are offset only when the Corporation has a right and intention to set off current tax assets and liabilities from the same taxation authority.

Changes in deferred tax assets or liabilities are recognized as deferred income tax expense in profit or loss, except where they relate to items that are recognized in other comprehensive income or directly in equity, in which case the related deferred tax is also recognized in other comprehensive income or equity, respectively.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

4 - MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

4.12 Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété ou tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à la juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date de conclusion de l'entente.

Émission d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

Placements accréditifs

L'émission d'unités accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires, de bons de souscriptions et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des unités accréditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière. Les produits des émissions des unités accréditives sont répartis entre les actions, les bons de souscription et les autres passifs émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date de l'émission, puis aux bons de souscription en fonction de la juste valeur de ceux-ci à la date de l'émission, et le montant résiduel est attribué aux autres passifs.

La juste valeur des bons de souscription est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. Lorsque les dépenses admissibles ont été engagées et que la Société a renoncé à son droit aux déductions fiscales au profit des investisseurs, le montant comptabilisé en autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

4 - MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.12 Equity

Share capital represents the amount received on the issue of shares. If shares are issued when stock options and warrants are exercised, the share capital account also comprises the compensation costs previously recorded as contributed surplus. In addition, if the shares are issued in an acquisition of property or other assets that are not monetary, shares are measured at fair value based on stock price on the day of the conclusion of the agreement.

Unit placements

Proceeds from unit placements are allocated between shares and warrants issued using the residual method. Proceeds are first allocated to shares according to the quoted price of existing shares at the time of issuance and any residual in the proceeds is allocated to warrants.

Flow-through placements

Issuance of flow-through units represents in substance an issue of common shares, warrants and the sale of the right to tax deductions to the investors. When the flow-through units are issued, the sale of the right to tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. The proceeds received from flow-through placements are allocated between shares, warrants and other liabilities using the residual method. Proceeds are first allocated to shares according to the quoted price of existing shares at the time of issuance, then to warrants according to their fair value at the date of issuance and the residual proceeds are allocated to other liabilities.

The fair value of the warrants is determined using the Black-Scholes valuation model. The liability component recorded initially on the issuance of shares is reversed on renunciation of the right to tax deductions to the investors and when eligible expenses are incurred and recognized in profit or loss in reduction of deferred income tax expense. A deferred tax liability is also recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset and its tax basis.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

4 - MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

4.12 Capitaux propres (suite)

Autres éléments des capitaux propres

Le cumul des autres éléments du résultat global comprend les profits et pertes des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt applicable.

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions et aux bons de souscription. Lorsque ces options et bons de souscription sont exercés, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital-actions.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

4.13 Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, employés et consultants qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec ces membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

4 - MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.12 Equity (continued)

Other elements of equity

Accumulated other comprehensive income includes the gains and losses on financial assets measured at fair value through other comprehensive income, net of relevant income taxes.

Contributed surplus include share-based payment charges relating to stock options and warrants. When these options and warrants are exercised, the share-based payment charges are transferred to share capital.

Deficit includes all current and prior period retained profits or losses less issuance costs, net of any underlying income tax benefit from these issuance costs.

4.13 Equity-settled share-based payments

The Corporation operates an equity-settled share-based payment plan for its eligible directors, employees and consultants. The Corporation's plan does not feature any options for a cash settlement.

All goods and services received in exchange for the grant of any share-based payments are measured at their fair values, unless that fair value cannot be estimated reliably. If the Corporation cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, the entity shall measure their value indirectly by reference to the fair value of the equity instruments granted. For the transactions with employees and others providing similar services, the Corporation measured the fair value of the services received by reference to the fair value of the equity instruments granted.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

4 - MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

4.13 Paiements fondés sur des actions (suite)

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme frais d'exploration reportés selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

La charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours.

Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

4.14 Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration.

La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur d'exploration et d'évaluation des ressources minérales.

4 - MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.13 Equity-settled share-based payments (continued)

All equity-settled share-based payments (except broker warrants) are ultimately recognized as an expense in the profit or loss or capitalized as deferred exploration expenses, depending on the nature of the payment with a corresponding credit to contributed surplus, in equity. Equity-settled share-based payments to brokers, in respect of an equity financing are recognized as issuance cost of the equity instruments with a corresponding credit to contributed surplus, in equity.

The expense is allocated over the vesting period, based on the best available estimate of the number of share options expected to vest. Estimates are subsequently revised if there is any indication that the number of share options expected to vest differs from previous estimates. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current period.

No adjustment is made to any expense recognized in prior period if share options ultimately exercised are different to that estimated on vesting.

4.14 Segmental reporting

The Corporation presents and discloses segmental information based on information that is regularly reviewed by the chief operating decision-maker, i.e., the Chairman and the Board of Directors.

The Corporation has determined that there was only one operating segment being the sector of exploration and evaluation of mineral resources.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

4 - MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

4.15 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la monnaie fonctionnelle). La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien qui est aussi la monnaie de présentation.

4.16 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et les nouvelles modifications aux normes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position et elle ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1 *Présentation des états financiers*. La norme IFRS 18 introduit de nouvelles exigences en matière de présentation dans l'état des résultats, y compris les totaux et sous-totaux spécifiés. En outre, les entités sont tenues de classer tous les produits et toutes les charges dans l'état des résultats dans l'une des cinq catégories suivantes : exploitation, investissement, financement, impôts sur le résultat et activités abandonnées.

Elle impose également la publication de nouvelles mesures de performance définies par la direction dans une note unique, de sous-totaux de produits et de charges, et comprend de nouvelles exigences en matière d'agrégation et de désagrégation des informations financières sur la base des « rôles » identifiés des états financiers de base et des notes.

4 - MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.15 Functional and presentation currency

Items included on the financial statements are measured using the currency of the primary economic environment in which the Corporation operates (the functional currency). The functional currency of the Corporation is the Canadian dollar, which is also the presentation currency.

4.16 Standards, amendments and interpretations to existing standards that are not yet effective and have not been adopted early by the Corporation

At the date of authorization of these financial statements, certain new standards, amendments and interpretations to existing standards have been published but are not yet effective and have not been adopted early by the Corporation.

Management anticipates that all of the pronouncements will be adopted on the Corporation's accounting policies for the first period beginning after the effective date of each pronouncement and the management does not expect a significant impact on the Corporation's financial statements.

IFRS 18 Presentation and Disclosure in Financial Statements

In April 2024, the IASB issued IFRS 18, which replaces IAS 1 *Presentation of Financial Statements*. IFRS 18 introduces new requirements for presentation within the statement of profit or loss, including specified totals and subtotals. Furthermore, entities are required to classify all income and expenses within the statement of profit or loss into one of five categories: operating, investing, financing, income taxes and discontinued operations.

It also requires disclosure of newly defined management-defined performance measures in a single note, subtotals of income and expenses, and includes new requirements for aggregation and disaggregation of financial information based on the identified "roles" of the primary financial statements (PFS) and the notes.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

4 - MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers (suite)

En outre, des amendements de portée limitée ont été apportés à l'IAS 7 *État des flux de trésorerie* qui comprennent le changement du point de départ pour déterminer les flux de trésorerie liés aux activités selon la méthode indirecte du « résultat » au « résultat opérationnel » et la suppression de l'option relative à la classification des flux de trésorerie liés aux dividendes et aux intérêts.

L'IFRS 18 ainsi que les modifications apportées aux autres normes s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 ou, après cette date, une application anticipée est permise. L'IFRS 18 s'appliquera rétrospectivement avec des dispositions transitoires spécifiques.

La Société travaille actuellement à l'identification de tous les impacts que les amendements auront sur les états financiers primaires et les notes aux états financiers.

5 - JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

4 - MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)

IFRS 18 Presentation and Disclosure in Financial Statements (continued)

In addition, narrow-scope amendments have been made to IAS 7 *Statement of Cash Flows*, which include changing the starting point for determining cash flows from operations under the indirect method, from "profit or loss" to "operating profit or loss" and removing the optionality around classification of cash flows from dividends and interest.

IFRS 18 and the amendments to the other standards are effective for reporting periods beginning on or after January 1, 2027, with earlier application permitted. IFRS 18 will apply retrospectively with specific transition provisions.

The Corporation is currently working to identify all impacts the amendments will have on the primary financial statements and notes to the financial statements.

5 - CRITICAL ACCOUNTING ESTIMATES, JUDGMENTS AND ASSUMPTIONS

When preparing the financial statements, management undertakes a number of judgments, estimates and assumptions about recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses.

The actual results are likely to differ from the judgments, estimates and assumptions made by management, and will seldom equal the estimated results.

Information about the significant judgments, estimates and assumptions that have the most significant effect on the recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses are discussed below.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

5 - JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

Jugements importants de la direction

Comptabilisation des actifs d'impôts différés et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôts différés ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société générera ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (se reporter à la note 14).

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnable en tenant compte des circonstances. (Se reporter à la note 2 pour des plus amples informations).

Incertitude relative aux estimations

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes (se reporter aux notes 11.2 et 12).

5 - CRITICAL ACCOUNTING ESTIMATES, JUDGMENTS AND ASSUMPTIONS (continued)

Significant management judgments

Recognition of deferred income tax assets and measurement of income tax expense

Management continually evaluates the likelihood that its deferred tax assets could be realized. This requires management to assess whether it is probable that sufficient taxable income will exist in the future to utilize these losses within the carry-forward period. By its nature, this assessment requires significant judgment. To date, management has not recognized any deferred tax assets in excess of existing taxable temporary differences expected to reverse within the carry-forward period (see Note 14).

Going concern

The assessment of the Corporation's ability to continue as a going concern and to raise sufficient funds to pay for its ongoing operating expenditures, meets its liabilities for the ensuing year, and to fund planned and contractual exploration programs, involves significant judgment based on historical experience and other factors including expectation of future events that are believed to be reasonable under the circumstances. (See Note 2 for more information).

Estimation uncertainty

Share-based payments

The estimation of share-based payment costs requires the selection of an appropriate valuation model and consideration as to the inputs necessary for the valuation model chosen. The Corporation has made estimates as to the volatility of its own shares, the probable life of share options and warrants granted and the time of exercise of those share options. The model used by the Corporation is the Black-Scholes valuation model (see Notes 11.2 and 12).

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

5 - JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

Crédits d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et les crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux frais d'exploration reportés et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs (se reporter à la note 4.5).

Dépréciation des propriétés minières et des frais d'exploration reportés

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 4.8).

Pour les propriétés minières et les frais d'exploration reportés, la direction doit notamment porter un jugement sur les éléments suivants afin de déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à un test de dépréciation : la période pendant laquelle la Société a le droit d'explorer dans la zone spécifique a expiré ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; d'importants frais d'exploration et d'évaluation ultérieurs de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévus au budget, ni programmés; l'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuivra, la valeur comptable de la propriété minière et des frais d'exploration reportés ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité suite au développement réussi ou à la vente.

5 - CRITICAL ACCOUNTING ESTIMATES, JUDGMENTS AND ASSUMPTIONS (continued)

Tax credits receivable

The calculation of the refundable tax credit on qualified exploration expenditures incurred and credit on duties involves a degree of estimation and judgment in respect of certain items whose tax treatment cannot be finally determined until notice of assessments and payments have been received from the relevant taxation authority. Difference arising between the actual results following final resolution of some of these items and the assumptions made could necessitate adjustments to the refundable tax credit and credit on duties, deferred exploration expenses and income tax expense in future periods (see Note 4.5).

Impairment of mining properties and deferred exploration expenses

Determining if there are any facts and circumstances indicating impairment loss or reversal of impairment losses is a subjective process involving judgment and a number of estimates and interpretations in many cases (see Note 4.8).

Determining whether to test for impairment of mining properties and deferred exploration expenses requires management's judgment, among others, regarding the following: the period for which the entity has the right to explore in the specific area has expired or will expire in the near future, and is not expected to be renewed; substantive expenditure on further exploration and evaluation of mineral resources in a specific area is neither budgeted nor planned; exploration for and evaluation of mineral resources in a specific area have not led to the discovery of commercially viable quantities of mineral resources and the entity has decided to discontinue such activities in the specific area; or sufficient data exists to indicate that, although a development in a specific area is likely to proceed, the carrying amount of the mining property and deferred exploration expenses unlikely to be recovered in full from successful development or by sale.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

5 - JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

Incertitude relative aux estimations (suite)

Dépréciation des propriétés minières et des frais d'exploration reportés (suite)

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

Se reporter aux note 7 et 8 pour l'analyse de la dépréciation des propriétés minières et des frais d'exploration reportés.

Une dévaluation de propriétés minières et de frais d'exploration reportés de 560 586 \$ a été imputée au résultat net pour l'exercice terminé le 31 juillet 2024 (619 404 \$ pour l'exercice terminé le 31 juillet 2023). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique des jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations (se reporter à la note 9).

5 - CRITICAL ACCOUNTING ESTIMATES, JUDGMENTS AND ASSUMPTIONS (continued)

Estimation uncertainty (continued)

Impairment of mining properties and deferred exploration expenses (continued)

When an indication of impairment loss or a reversal of an impairment loss exists, the recoverable amount of the individual asset or the cash-generating unit must be estimated.

See Notes 7 and 8 for the mining properties and deferred exploration expenses impairment.

An impairment of mining properties and deferred exploration expenses of \$560,586 has been charged to losses for the year ended July 31, 2024 (\$619,404 for the year ended July 31, 2023). No reversal of impairment losses has been recognized for the reporting periods.

Provisions and contingent liabilities

Judgments are made as to whether a past event has led to a liability that should be recognized in the financial statements or disclosed as a contingent liability. Quantifying any such liability and provisions involves judgments and estimations. These judgments are based on a number of factors including the nature of the claims or dispute, the legal process and potential amount payable, legal advice received, previous experience and the probability of a loss being realized. Several of these factors are source of estimation uncertainty (see Note 9).

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES**31 JUILLET 2024 ET 2023**

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**JULY 31, 2024 AND 2023**

(in Canadian dollars)

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**6 -****PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT**

	Matériel roulant / Vehicle	
	\$	
Coût		Cost
Solde au 1 août 2022	10 000	Balance as at August 1, 2022
Acquisition	92 025	Acquisition
Disposition	<u>(10 000)</u>	Disposal
Solde au 31 juillet 2023	<u>92 025</u>	Balance as at July 31, 2023
Solde au 1 août 2023	92 025	Balance as at August 1, 2023
Acquisition	-	Acquisition
Disposition	<u>-</u>	Disposal
Solde au 31 juillet 2024	<u>92 025</u>	Balance as at July 31, 2024
Cumul des amortissements		Accumulated amortization
Solde au 1 août 2022	1 113	Balance as at August 1, 2022
Amortissement	4 672	Amortization
Disposition	<u>(3 113)</u>	Disposal
Solde au 31 juillet 2023	<u>2 672</u>	Balance as at July 31, 2023
Amortissement	18 404	Amortization
Disposition	<u>-</u>	Disposal
Solde au 31 juillet 2024	<u>21 076</u>	Balance as at July 31, 2024
Valeur nette comptable		Net book value
Solde au 31 juillet 2023	<u>89 353</u>	Balance as at July 31, 2023
Solde au 31 juillet 2024	<u>70 949</u>	Balance as at July 31, 2024

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

7 - PROPRIÉTÉS MINIÈRES

	Solde au 1 ^{er} août 2022 / Balance as at August 1 , 2022	Entrées	Dévaluation/ Disposition	Solde au 31 juillet 2023 / Balance as at July 31, 2023	Entrées	Dévaluation	Solde au 31 juillet 2024 / Balance as at July 31, 2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Piko ⁽¹⁾	5 310	275	(5 585)	-	-	-	-
Veronik ⁽²⁾	20 745	-	-	20 745	-	(20 745)	-
Horsefly ⁽³⁾	198 565	2 794	(201 359)	-	-	-	-
Doda ⁽⁴⁾	83 195	-	(83 195)	-	-	-	-
Dovercliff ⁽⁵⁾	4 057	-	(4 057)	-	-	-	-
Phooey Lake ⁽⁶⁾	101 032	-	(101 032)	-	-	-	-
MegaLi ⁽⁷⁾	12 168	-	(12 168)	-	-	-	-
NataLi ⁽⁸⁾	16 336	-	-	16 336	-	(16 336)	-
CarLi ⁽⁹⁾	-	20 000	-	20 000	-	(20 000)	-
	<u>441 408</u>	<u>23 069</u>	<u>(407 396)</u>	<u>57 081</u>	<u>-</u>	<u>(57 081)</u>	<u>-</u>

Toutes les charges de dévaluation sont présentées en résultat net dans le poste Dévaluation de propriétés minières et de frais d'exploration reportés.

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2024, la Société a dévalué les propriétés minières et les frais d'exploration reportés capitalisés sur les propriétés Veronik, NataLi et CarLi (Propriétés Piko, Horsefly, Doda, Dovercliff et Phooey Lake au 31 juillet 2023) pour les motifs suivants : des résultats non concluants obtenus suite aux travaux d'exploration et/ou abandon des claims et/ou aucun travaux d'exploration prévu.

7 - MINING PROPERTIES

All impairment charges are presented in profit or loss under Impairment of mining properties and deferred exploration expenses.

During the fiscal year ended July 31, 2024 the Corporation wrote off the mining properties and deferred exploration expenses capitalized on the properties Veronik, NataLi and CarLi (Piko, Horsefly, Doda, Dovercliff and Phooey properties as at July 31, 2023) for the following reasons: inconclusive results obtained following the exploration work and/or abandonment of claims and/or no exploration work planned.

(1) Piko

Au cours de l'exercice précédent, la Société a dévalué la propriété minière et les frais d'exploration reportés suite à aucun travaux prévu sur les claims miniers.

(1) Piko

During the previous year, the Corporation devaluated the mining property and the deferred exploration expenses following no planned work on the mining claims.

(2) Veronik

Au cours de l'exercice, la Société a dévalué la propriété minière et les frais d'exploration reportés suite à aucun travaux prévu sur les claims miniers.

(2) Veronik

During the year, the Corporation devaluated the mining property and the deferred exploration expenses following no planned work on the mining claims.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

7 - PROPRIÉTÉS MINIÈRES (suite)

(3) Horsefly

Au cours de l'exercice précédent, la Société a dévalué la propriété minière et les frais d'exploration reportés suite à aucun travaux prévu sur les claims miniers.

7 - MINING PROPERTIES (continued)

(3) Horsefly

During the previous year, the Corporation devaluated the mining property and the deferred exploration expenses following no planned work on the mining claims.

(4) Doda

Au cours de l'exercice précédent, la Société a dévalué la propriété minière et les frais d'exploration reportés suite à l'expiration de tous les claims miniers.

(4) Doda

During the previous year, the Corporation devaluated the mining property and the deferred exploration expenses following the expiry of all mining claims.

(5) Dovercliff

Au cours de l'exercice précédent, la Société a dévalué la propriété minière et les frais d'exploration reportés suite à l'expiration de tous les claims miniers.

(5) Dovercliff

During the previous year, the Corporation devaluated the mining property and the deferred exploration expenses following no planned work on the mining claims.

(6) Phooey Lake

Au cours de l'exercice précédent, la Société a dévalué la propriété minière et les frais d'exploration reportés suite à aucun travaux prévu sur les claims miniers.

(6) Phooey Lake

During the previous year, the Corporation devaluated the mining property and the deferred exploration expenses following no planned work on the mining claims.

(7) MegaLi

Au cours de l'exercice se terminant le 31 juillet 2022, la Société a jalonné la propriété MegaLi située à la Baie James au Québec. La propriété se compose de 78 claims miniers. Le 3 août 2022, la Société a conclu une entente d'option minière (l'« Entente ») avec Spod Lithium Corp. (anciennement EEE Exploration Corporation (« Spod »)), une société cotée au CSE, en vertu de laquelle Spod a l'option d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans la propriété MegaLi (la « Propriété »). En vertu de l'Entente, Spod a l'option (l'« Option ») d'acquérir une participation de 50 % dans la Propriété en : versant des paiements comptant totaux de 325 000 \$ à la Société (25 000 \$ à la signature de l'Entente (reçu), 50 000 \$ au premier anniversaire de l'Entente (reçu), 100 000 \$ au deuxième anniversaire de l'Entente (reçu)

(7) MegaLi

During the year ending July 31, 2022, the Corporation staked out the MegaLi property located in James Bay in Québec. The property consists of 78 mining claims. On August 3, 2022 the Corporation entered into a mineral option agreement (the “Agreement”) with Spod Lithium Corp. (formerly EEE Exploration Corporation (“Spod”)), a company listed on the CSE, pursuant to which Spod has an option to acquire a 50% undivided interest in the MegaLi Property (the “Property”). Under the Agreement, Spod has the option (the “Option”) to acquire a 50% interest in the Property by: making aggregate cash payments of \$325,000 to the Corporation (\$25,000 on execution of the Agreement (received), \$50,000 on the first anniversary of the Agreement (received), \$100,000 on the second anniversary of the Agreement (received)

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

7 - PROPRIÉTÉS MINIÈRES (suite)

(7) MegaLi (suite)

et 150 000 \$ au troisième anniversaire de l'Entente); l'émission d'un total de 3 000 000 d'actions ordinaires de catégorie A de Spod à la Société (500 000 Actions à la signature de l'Entente (reçues pour une juste valeur de 42 500 \$), 700 000 Actions au premier anniversaire de l'Entente (reçues pour une juste valeur de 84 000 \$), 800 000 Actions au deuxième anniversaire de l'Entente, et 1 000 000 d'Actions au troisième anniversaire de l'Entente) ; et engageant au moins un montant total de 1 850 000 \$ en dépenses d'exploration sur la Propriété (au moins 350 000 \$ au premier anniversaire de l'Entente ou avant, au moins 500 000 \$ supplémentaires au deuxième anniversaire de l'Entente ou avant, et au moins 1 000 000 \$ supplémentaires au plus tard le troisième anniversaire de l'Entente). Les Actions émises en vertu de l'Entente seront assujetties à une période de détention de quatre mois conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables. En cas d'exercice réussi de l'Option, Spod aura acquis une participation indivise de 50 % dans la Propriété et les parties seront réputées avoir formé une coentreprise aux fins de l'exploration continue de la Propriété. Le 29 mai 2024, la Société et Spod ont modifié l'Entente concernant les modalités des engagements du deuxième et du troisième anniversaire : deuxième anniversaire : modification de la date deuxième anniversaire pour la date du 29 mai 2024, émission de 1 175 000 actions (au lieu de 800 000 actions) (reçues pour une juste valeur de 70 500 \$) et engagement de 500 000 \$ de dépenses avant le 31 décembre 2024 (au lieu de la date deuxième anniversaire) ; troisième anniversaire : modification de la date troisième anniversaire pour la date du 31 décembre 2025, émission de 1 375 000 actions au lieu de 1 000 000 actions et engagement de 1 000 000 \$ de dépenses avant le 31 décembre 2025 (au lieu de la date troisième anniversaire).

7 - MINING PROPERTIES (continued)

(7) MegaLi (continued)

and \$150,000 on the third anniversary of the Agreement); issuing an aggregate of 3,000,000 Class A common shares of Spod to the Corporation (500,000 Shares on execution of the Agreement (received for a \$42,500 fair value), 700,000 Shares on the first anniversary of the Agreement (received for a \$84,000 fair value), 800,000 Shares on the second anniversary of the Agreement, and 1,000,000 Shares on the third anniversary of the Agreement); and incurring at least an aggregate amount of \$1,850,000 in exploration expenditures on the Property (at least \$350,000 on or before the first anniversary of the Agreement, at least an additional \$500,000 on or before the second anniversary of the Agreement, and at least an additional \$1,000,000 on or before the third anniversary of the Agreement). The Shares issued under the Agreement will be subject to a four month hold period pursuant to applicable securities laws. On successful exercise of the Option, Spod will have acquired a 50% undivided interest in the Property and the parties will be deemed to have formed a joint venture for the purposes of the continued exploration of the Property. On May 29, 2024, the Corporation and Spod made an amendment to the Agreement to modified the terms of the second and third anniversary engagements: second anniversary: change the date second anniversary for the date May 29, 2024, issuing 1,175,000 Shares (instead of 800,000 Shares) (received for a \$70,500 fair value), and incurring \$500,000 of Expenditures before December 31, 2024 (instead of second anniversary); third anniversary: change the date third anniversary for the date December 31, 2025, issuing 1,375,000 Shares instead of 1,000,000 Shares and incurring \$1,000,000 of Expenditures before December 31, 2025 (instead of the date third anniversary).

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

7 - PROPRIÉTÉS MINIÈRES (suite)

(7) MegaLi (suite)

Dans le cadre de la coentreprise, Spod sera le premier opérateur sur la Propriété et chaque partie devra contribuer sa part proportionnelle de toutes les dépenses de la Propriété ou être diluée en conséquence. Si une partie est diluée à une participation de 2 % ou moins dans la coentreprise dans la Propriété, alors la participation de cette partie dans la Propriété sera convertie en une redevance de 2 % sur les revenus nets de fonderie.

(8) NataLi

Au cours de l'exercice, la Société a dévalué la propriété minière et les frais d'exploration reportés suite à aucun travaux prévu sur les claims miniers.

(9) CarLi

Au cours de l'exercice, la Société a dévalué la propriété minière et les frais d'exploration reportés suite à aucun travaux prévu sur les claims miniers.

7 - MINING PROPERTIES (continued)

(7) MegaLi (continued)

Under the joint venture, Spod will be the first operator on the Property and each party will be required to contribute its proportionate share of all Property expenditures or be diluted accordingly. If a party is diluted to a 2% or lower joint venture interest in the Property, then that party's interest in the Property will convert into a 2% net smelter returns royalty.

(8) NataLi

During the year, the Corporation devaluated the mining property and the deferred exploration expenses following no planned work on the mining claims.

(9) CarLi

During the year, the Corporation devaluated the mining property and the deferred exploration expenses following no planned work on the mining claims.

8 - FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

8 - DEFERRED EXPLORATION EXPENSES

	Solde au 1 ^{er} août 2022	Entrées	Crédits d'impôt et de droits remboursables / Tax credits and credit on duties	Dévaluation/ Disposition	Solde au 31 juillet 2023	Entrées	Crédits d'impôt et de droits remboursables / Tax credits and credit on duties	Dévaluation/ Disposition	Solde au 31 juillet 2024
	Balance as at August 1, 2022	Additions		Impairment/ Disposal	Balance as at July 31, 2023	Additions		Impairment/ Disposal	Balance as at July 31, 2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Piko	141 787	3 318	(1 120)	(143 985)	-	-	-	-	-
Veronik	500 287	1 359	(594)	-	501 052	436	-	(501 488)	-
Horsefly	60 209	589	(257)	(60 541)	-	-	-	-	-
Doda	19 071	1 027	(448)	(19 650)	-	-	-	-	-
MegaLi	-	433	(146)	-	287	-	-	(287)	-
NatatLi	-	1 533	(517)	-	1 016	-	-	(1 016)	-
CarLi	-	1 077	(363)	-	714	-	-	(714)	-
	<u>721 354</u>	<u>9 336</u>	<u>(3 445)</u>	<u>(224 176)</u>	<u>503 069</u>	<u>436</u>	<u>-</u>	<u>(503 505)</u>	<u>-</u>

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

9 - PROVISION

En vertu d'ententes de financement accréditifs conclues avec des souscripteurs au cours de l'année civile 2016, la Société s'était engagée à dépenser 551 450 \$ en frais d'exploration au Canada (« FEC ») avant le 31 décembre 2017. La Société considère qu'elle a engagé un montant de 551 450 \$ à cette date et conteste la position de l'Agence du revenu du Canada. Une opposition a été logée et la Société est en attente de traitement. À cet égard, la Société a comptabilisé, au 31 juillet 2020, une provision de 31 297 \$ à titre de provision pour compensation et une charge d'un même montant a été comptabilisée à l'état du résultat global. De plus, la Société a comptabilisé, à la même date une provision de 4 822 \$ d'intérêts à payer et la charge a été comptabilisée à l'état du résultat global à titre de provision pour compensation. En 2023, la Société a reçu un ajustement de l'Agence du revenu du Canada et ainsi diminué la provision pour compensation de 14 915 \$. En 2024, la Société a comptabilisé 2 176 \$ d'intérêts à payer et la charge a été comptabilisée à l'état du résultat global à titre de provision pour compensation.

9 - PROVISION

Following flow-through financing agreements entered into with subscribers in 2016, the Corporation committed to incur \$551,450 in Canadian Exploration Expenses ("CEE") before December 31, 2017. At the date, the Corporation considers that it has incurred an amount of \$551,450 and disputes the position of Canada Revenue Agency. An objection has been filed and the Corporation is awaiting treatment. In this respect, the Corporation recorded on July 31, 2020 a \$31,297 provision for compensation and an expense for the same amount was recorded in the statement of comprehensive loss. As at July 31, 2020, the Corporation also provided a \$4,822 for interest payable which was recorded in the statement of comprehensive loss as provision for compensation. In 2023, the Corporation received an adjustment of Canada Revenue Agency and thus reduced the provision for compensation by \$14,915. In 2024, the Corporation also provided a \$2,176 for interest payable which was recorded in the statement of comprehensive loss as provision for compensation.

10 - DETTE À LONG TERME

	2024	2023	
	\$	\$	
Effet à payer, garanti par du matériel roulant dont la valeur nette comptable est de 70 949 \$ au 31 juillet 2024, remboursable par versements mensuels de 1 845 \$, incluant les intérêts au taux de 7,49 %, échéant en juin 2028	74 894	90 756	Note payable, secured by a vehicle with a net book value of \$70,949 as at July 31, 2024, payable by monthly instalments of \$1,845, including interest at a rate of 7.49%, maturing in June 2028
Portion de la dette à long terme échéant à court terme	<u>17 092</u>	<u>15 862</u>	Current portion of long-term debt
	<u>57 802</u>	<u>74 894</u>	

Les versements estimatifs en capital sur la dette à long terme à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2025	17 092 \$
2026	18 417 \$
2027	19 845 \$
2028	19 540 \$

The estimated instalments on long-term debt for the next four years are as follows:

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

11 - CAPITAUX PROPRES

11.1 Capital-actions

Le capital-actions de la Société comprend seulement des actions ordinaires entièrement libérées.

Capital-actions autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale, émissibles en séries dont la désignation, les droits, les priviléges, les conditions et les restrictions devront être déterminés par le conseil d'administration.

11 - SHAREHOLDER'S EQUITY

11.1 Share capital

The share capital of the Corporation consists only of fully paid common shares.

Authorized

An unlimited number of common shares without par value.

An unlimited number of preferred shares, without par value, to be issued by series of which designation, rights, privileges, conditions and limitations will be fixed by the board of directors.

	2024	2023
	Nombre d'actions / Number of shares	Nombre d'actions / Number of shares
Actions émises et entièrement libérées		
Solde au début	35 077 039	33 827 039 Balance, beginning of year
Financement privé ⁽¹⁾	-	1 250 000 Private placement ⁽¹⁾
Règlement de dettes ⁽²⁾	78 125	- Debts settlement ⁽²⁾
Solde à la fin	35 155 164	35 077 039 Balance, end of year
Shares issued and fully paid		

- 1) Le 12 avril 2023, la Société a complété un financement privé en émettant un total de 1 250 000 unités à un prix d'émission de 0,12 \$ par unité. Le produit brut d'émission de 150 000 \$ a été imputé en totalité aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire une action ordinaire additionnelle de la Société à un prix de 0,17 \$ jusqu'au 12 avril 2025. Des frais d'émission d'actions de 12 043 \$ ont été encourus.

- 2) Le 10 octobre 2023, la Société a émis un total de 78 125 actions à un fournisseur en règlement d'une dette pour un montant de 12 500 \$. Ces actions ordinaires ont été comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'entente le 15 septembre 2023, soit 0,16 \$ par action pour un montant totalisant également 12 500 \$. La dette provenait de services de gestion fournis par une société contrôlée par le président et chef de la direction de Les Mines d'Or Visible.

(1) On April 12, 2023, the Corporation has completed a private placement by issuing 1,250,000 units at a price of \$0.12 per unit. The gross proceeds of the placement of \$150,000 was fully allocated to shares according to the quoted price at the time of issuance. Each of the units is comprised of one common share and one common share purchase warrant. Each warrant will entitle the holder to acquire one additional common share of the Corporation at a price of \$0.17 until April 12, 2025. Share issuance fees of \$12,043 were incurred.

(2) On October 10, 2023, the Corporation issued 78,125 common shares to a creditor in settlement of a debt amount of \$12,500. These common shares have been recorded at \$0.16 per share, which is their fair value at the date of the agreements on September 15, 2023, also for a total amount of \$12,500. The debt resulted from management services provided by a company controlled by Visible Gold's President and Chief Executive Officer.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

11 - CAPITAUX PROPRES (suite)

11.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	Nombre de bons de souscription/ Number of warrants	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	
En circulation au 1 août 2022	5 900 000	0,216	Outstanding as at August 1, 2022
Octroyés	1 250 000	0,17	Granted
Expirés	(2 000 000)	0,15	Expired
En circulation au 31 juillet 2023	5 150 000	0,23	Outstanding as at July 31, 2023
Expirés	(3 900 000)	0,25	Expired
En circulation au 31 juillet 2024	<u>1 250 000</u>	<u>0,17</u>	Outstanding as at July 31, 2024

Les bons de souscription en circulation se détaillent comme suit :

Date d'expiration / Expiry date	Nombre de bons de souscription / Number of warrants	Prix de levée / Exercise price	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée / Weighted average remaining life (année / year)
12 avril 2025 / April 12, 2025	1 250 000	0,17	0,71
	<u>1 250 000</u>	<u>0,17</u>	<u>0,71</u>

11 - SHAREHOLDER'S EQUITY (continued)

11.2 Warrants

Outstanding warrants entitle their holders to subscribe to an equivalent number of common shares, as follows:

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

11 - CAPITAUX PROPRES (suite)

11.3 Bons de souscription aux courtiers

Les bons de souscription aux courtiers en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	Nombre de bons de souscription/ Number of warrants
En circulation au 1 août 2022	318 832
Expirés	<u>(318 832)</u>
En circulation au 31 juillet 2023	-
En circulation au 31 juillet 2024	<u>-</u>

11 - SHAREHOLDER'S EQUITY (continued)

11.3 Broker warrants

Outstanding broker warrants entitle their holders to subscribe to an equivalent number of common shares, as follows:

	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	
	\$	
En circulation au 1 août 2022	0,15	Outstanding as at August 1, 2022
Expirés	0,15	Expired
En circulation au 31 juillet 2023	-	Outstanding as at July 31, 2023
En circulation au 31 juillet 2024	-	Outstanding as at July 31, 2024

12 - PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») en vertu duquel des options peuvent être accordées à des administrateurs, employés et des consultants et fournisseurs de services de la Société. Le régime prévoit que le nombre maximal d'actions ordinaires de la Société qui peuvent être réservées à des fins d'émission ne peut excéder 10 % des actions ordinaires émises et en circulation et que le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à l'attribution des options à un seul bénéficiaire ne peut dépasser 5 % (2 % pour les consultants et fournisseurs de services) des actions ordinaires en circulation au cours d'une période de douze mois donnée, ce nombre étant calculé à la date d'attribution.

Le prix de levée des options est fixé au moment de l'octroi mais ne peut être inférieur au cours de clôture le jour précédent. La durée maximum des options est de 10 ans.

Le 23 février 2024, la Société a octroyé aux administrateurs un total de 450 000 options d'achat d'actions au prix de levée de 0,10 \$ avec une date d'expiration au 23 février 2034.

12 - SHARE-BASED PAYMENTS

The Corporation has established a stock option plan (the "Plan") pursuant to which options to purchase common shares may be granted to certain directors, employees and consultants of the Corporation as well as service providers of the Corporation. The Plan provides that the maximum number of common shares that may be reserved for issuance under it shall not exceed 10% of issued and fully paid common shares and that the maximum number of common shares which may be reserved for issuance to any one option pursuant to it may not exceed 5% (2% for consultants and service providers) of the common shares outstanding in any twelve months period, calculated at the time of grant.

Exercise price of options is determined at the grant date and shall not be inferior to the closing price on the previous day. The options period shall be a period of a maximum of 10 years.

On Février 23, 2024, the Corporation granted to directors a total of 450,000 stock options at an exercise price of \$0.10 per share with an expiry date of February 23, 2034.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

12 - PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Le 4 octobre 2023, la Société a octroyé à un administrateur 75 000 options d'achat d'actions au prix de levée de 0,15 \$ avec une date d'expiration au 4 octobre 2028.

Un sommaire de la situation aux 31 juillet 2024 et 2023 du plan d'options d'achat d'actions et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-après :

	Nombre d'options / Number of options	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	
		\$	
En circulation au 1 août 2022	3 350 000	0,295	Outstanding as at August 1, 2022
Expirées	<u>(90 000)</u>	<u>1,00</u>	Expired
En circulation au 31 juillet 2023	3 260 000	0,276	Outstanding as at July 31, 2023
Octroyées	<u>525 000</u>	<u>0,107</u>	Granted
Expirées	<u>(875 000)</u>	<u>0,335</u>	Expired
En circulation et exerçables au 31 juillet 2024	<u>2 910 000</u>	<u>0,227</u>	Outstanding and exercisable as at July 31, 2024

Au 31 juillet 2024, les options suivantes sont en circulation et exerçables :

12 - SHARE-BASED PAYMENTS (continued)

On October 4, 2023, the Corporation granted to a director a total of 75,000 stock options at an exercise price of \$0.15 per share with an expiry date of October 4, 2028.

A summary of the status of the Corporation's stock option plan as at July 31, 2024 and 2023 and the changes during the years ending on those dates is presented below:

Date d'expiration / Expiry date	Nombre d'options / Number of options		Prix de levée / Exercise price	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée / Weighted average remaining life (années / years)
	En circulation / Outstanding	Exerciables / Exercisable		
30 janvier 2025 / January 30, 2025	80 000	80 000	2,00	0,50
3 février 2026 / February 3, 2026	80 000	80 000	0,50	1,50
30 juin 2027 / June 30, 2027	525 000	525 000	0,17	2,92
13 février 2028 / February 13, 2028	350 000	350 000	0,155	3,58
2 juillet 2029 / July 2, 2029	500 000	500 000	0,08	4,92
6 janvier 2031 / January 6, 2031	525 000	525 000	0,355	6,42
28 janvier 2032 / January 28, 2032	325 000	325 000	0,11	7,50
4 octobre 2028 / October 4, 2028	75 000	75 000	0,15	4,17
23 février 2034 / February 23, 2034	450 000	450 000	0,10	9,58
	<u>2 910 000</u>	<u>2 910 000</u>		<u>5,44</u>

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

12 - PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Au 31 juillet 2023, les options suivantes sont en circulation et exercables :

12 - SHARE-BASED PAYMENTS (continued)

As at July 31, 2023, the following options are outstanding and exercisable:

Date d'expiration / Expiry date	Nombre d'options / Number of options		Prix de levée / Exercise price \$	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée / Weighted average remaining life (années / years)
	En circulation / Outstanding	Exercéables / Exercisable		
6 décembre 2023 / December 6, 2023	90 000	90 000	0,50	0,42
6 janvier 2024 / January 6, 2024	200 000	200 000	0,355	0,42
30 janvier 2025 / January 30, 2025	105 000	105 000	2,00	1,50
3 février 2026 / February 3, 2026	95 000	95 000	0,50	2,50
30 juin 2027 / June 30, 2027	600 000	600 000	0,17	3,92
13 février 2028 / February 13, 2028	400 000	400 000	0,155	4,58
2 juillet 2029 / July 2, 2029	585 000	585 000	0,08	5,92
6 janvier 2031 / January 6, 2031	750 000	750 000	0,355	7,42
28 janvier 2032 / January 28, 2032	435 000	435 000	0,11	8,50
	3 260 000	3 260 000		5,34

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées en 2024 de 0,087 \$ par option a été établie au moyen du modèle de Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

The average fair value of options granted in 2024 of \$0.087 per option was estimated using the Black-Scholes valuation model with the following weighted average assumptions:

	2024	
Dividende prévu	0 %	Expected dividend paid
Prix de l'action à la date d'octroi	0,101 \$	Share price on grant date
Volatilité prévue	99 %	Expected volatility
Taux d'intérêt sans risque	3,58 %	Risk-free interest rate
Durée prévue	9,29 ans / 9,29 years	Expected life
Prix d'exercice à la date d'octroi	0,107 \$	Exercise price on grant date

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue des options. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

The underlying expected volatility was determined by reference to historical data of the shares of the Corporation's shares over the expected average life of options. No special features inherent to the options granted were incorporated into measurement of fair value.

Au cours de l'exercice 2024, les paiements fondés sur des actions d'un montant de 45 825 \$ ont été comptabilisés en résultat net avec un crédit équivalent au surplus d'apport.

During the year 2024, the share-based payments in the amount of \$45,825 were accounted to net loss with a corresponding credit to contributed surplus.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

13 - RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les options et les bons de souscription, n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 11 et 12.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat net n'a été nécessaire en 2024 et 2023.

13 - LOSS PER SHARE

The calculation of basic loss per share is based on the loss for the period divided by the weighted average number of shares outstanding during the period. In calculating the diluted loss per share, dilutive potential common shares such as share options and warrants have not been included as they would have the effect of decreasing the loss per share. Decreasing the loss per share would be antidilutive. Details of share options and warrants issued that could potentially dilute earnings per share in the future are given in Notes 11 and 12.

Both the basic and diluted loss per share have been calculated using the net loss as the numerator, i.e., no adjustment to the net loss was necessary in 2024 and 2023.

	2024	2023
Perte nette	(702 029) \$	(896 030) \$ Net loss
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	35 140 009	Weighted average number of shares outstanding
Perte nette de base et diluée par action ordinaire	(0,02) \$	(0,03) \$ Basic and diluted loss per share

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

14 - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

	2024	2023	
	\$	\$	
Perte avant impôts sur les bénéfices	(702 029)	(896 030)	Loss before taxes
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada, 26,5 % en 2024 et en 2023	(186 038)	(237 448)	Tax expense at combined statutory rate of 26.5% in 2024 and 2023
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices résultant des éléments suivants :			Increase (decrease) in taxes resulting from:
Variation des différences temporaires non constatées	132 129	225 922	Variation of unrecorded temporary differences
Paiements fondés sur des actions	12 144	-	- Share-based payments
Ajustement des impôts différés antérieurs	-	22 262	Adjustment of previous year
Éléments non déductibles et autres	41 765	(10 736)	Non-deductible items and others
	-	-	

Composition des impôts différés à l'état du résultat global

	2024	2023	
	\$	\$	
Naissance et renversement de différences temporaires	(132 129)	(225 922)	Inception and reversal of temporary differences
Variation de l'effet fiscal des différences temporaires non constatées	132 129	225 922	Variation of unrecorded temporary differences
	-	-	

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

14 - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)
Mouvements des impôts différés de 2024

	Solde au 31 juillet 2023 / Balance at July 31, 2023	Comptabilisé en résultat net / Recognized in net income	Capital- actions / Share Capital	Solde au 31 juillet 2024 / Balance at July 31, 2024	
	\$	\$	\$	\$	
Titres négociables	(1 657)	12 025	-	10 368	Marketable securities
Pertes en capital	1 657	(12 025)	-	(10 368)	Capital tax losses
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>

Au 31 juillet 2024, la Société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté :

	Fédéral	Québec	
	\$	\$	
Frais d'exploration reportés	1 846 687	7 814 041	Deferred exploration expenses
Frais d'émission d'actions	21 688	21 688	Share issue expenses
Immobilisations corporelles	203 932	203 932	Property, plant and equipment
Propriété minières	806 271	806 271	Mining properties
Pertes autres qu'en capital	10 364 649	9 955 250	Non-capital losses
	<hr/>	<hr/>	
	13 243 227	18 801 182	

As at July 31, 2024, the Corporation has the following timing differences for which no deferred tax asset has been recognized:

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

14 - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

Au 31 juillet 2024, les pertes autres qu'en capital sur lesquelles aucun actif d'impôt différé constatées expire de la façon suivante :

	Fédéral \$	Québec \$	
2027	292 202	291 854	2027
2028	532 497	525 262	2028
2029	586 962	581 707	2029
2030	509 010	506 234	2030
2031	1 501 462	1 373 000	2031
2032	1 486 314	1 145 883	2032
2033	611 233	607 846	2033
2034	574 823	570 166	2034
2035	730 316	795 709	2035
2036	526 182	563 877	2036
2037	446 715	444 460	2037
2038	473 667	470 829	2038
2039	415 028	411 441	2039
2040	316 085	313 247	2040
2041	327 920	326 110	2041
2042	334 964	332 630	2042
2043	335 551	333 127	2043
2044	363 718	361 868	2044
	<u>10 364 649</u>	<u>9 955 250</u>	

La Société dispose de pertes en capital de 645 776 \$ (633 276 \$ en 2023) pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé. Ces pertes en capital sont reportables de façon indéfinie.

La Société dispose de crédits d'impôts à l'investissement de 73 272 \$ (73 272 \$ en 2023), qui ne sont pas constatés. Ces crédits peuvent être utilisés afin de réduire les impôts à payer fédéral et expirent à différentes dates entre 2027 et 2034.

Mouvements des impôts différés de 2023

	Solde au 31 juillet 2022 / Balance at July 31, 2022	Comptabilisé en résultat net / Recognized in net income	
	\$	\$	
Titres négociables	-	(1 657)	
Frais d'exploration reportés	266	(266)	
Crédits d'impôt à recevoir	(266)	266	
Pertes en capital	-	1 657	
	<u>-</u>	<u>-</u>	

14 - INCOME TAXES (continued)

As at July 31, 2024, the non-capital losses for which no deferred tax asset has been recognized will expire as follows:

	Fédéral \$	Québec \$	
2027	291 854	2027	
2028	525 262	2028	
2029	581 707	2029	
2030	506 234	2030	
2031	1 373 000	2031	
2032	1 145 883	2032	
2033	607 846	2033	
2034	570 166	2034	
2035	795 709	2035	
2036	563 877	2036	
2037	444 460	2037	
2038	470 829	2038	
2039	411 441	2039	
2040	313 247	2040	
2041	326 110	2041	
2042	332 630	2042	
2043	333 127	2043	
2044	361 868	2044	
	<u>9 955 250</u>		

The Corporation has capital losses of \$645,776 (\$633,276 in 2023) for which no deferred tax asset has been recognized. These capital losses are carried forward indefinitely.

The Corporation has investment tax credit carryovers of \$73,272 (\$73,272 in 2023) that are not recognized. These credits are available to reduce income tax in future years and expire at various dates between 2027 and 2034.

Changes in deferred taxes in 2023

	Solde au 31 juillet 2023 / Balance at July 31, 2023	
	\$	\$
Capital-actions / Share Capital	(1 657)	Marketable securities
	-	Deferred exploration expenses
	-	Tax credits receivable
	1 657	Capital tax losses
	<u>-</u>	<u>-</u>

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

14 - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

Au 31 juillet 2023, la Société disposait des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté :

	Fédéral	Québec	
	\$	\$	
Frais d'exploration reportés	1 343 182	7 313 797	Deferred exploration expenses
Frais d'émission d'actions	30 983	30 983	Share issue expenses
Immobilisations corporelles	185 528	185 528	Property, plant and equipment
Propriété minières	1 181 407	1 181 407	Mining properties
Pertes autres qu'en capital	10 000 931	9 594 240	Non-capital losses
	<u>12 742 031</u>	<u>18 305 955</u>	

15 - INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations nettes du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2024	2023	
	\$	\$	
Comptes débiteurs	43 419	(43 419)	Accounts Receivable
Taxes sur les produits et services à recevoir	12 599	(12 228)	Goods and services tax receivable
Frais payés d'avance	(6)	(489)	Prepaid expenses
Dettes fournisseurs et autres créiteurs	191 307	43 273	Trade and other payables
Crédits d'impôt à payer	6 698	12 000	Tax credits payables
Droits remboursables à recevoir	184	-	Credit on duties receivable
	<u>254 201</u>	<u>(863)</u>	

Les opérations non monétaires de la situation financière sont les suivantes :

	2024	2023	
	\$	\$	
Titres négociables reçus en contrepartie de propriétés minières	154 500	42 500	Marketable securities received in consideration of mining properties
Frais d'exploration reportés en contrepartie de dettes fournisseurs et autres créditeurs	-	457	Deferred exploration expenses in consideration of trade and other payables
Crédits d'impôt et de droits remboursables relatifs aux frais d'exploration reportés	-	3 445	Tax credits and credit on duties related to deferred exploration expenses
Émission d'actions en règlement de dettes	12 500	-	Shares issued for debts settlement
Variation nette de la juste valeur des titres négociables désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	90 750	57 615	Net change in the fair value of marketable securities designated at fair value through other comprehensive income
Perte cumulée des titres négociables cédés transférées au déficit	-	111 865	Accumulated losses from disposed marketable securities transferred to deficit
Frais d'émission d'actions inclus dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs	-	6 312	Share issue expenses included in trade and other payables

Le montant d'intérêts reçus relié aux activités opérationnelles est de 1 705 \$ (2 068 \$ en 2023).

14 - INCOME TAXES (continued)

As at July 31, 2023, the Corporation had the following timing differences for which no deferred tax asset has been recognized:

15 - ADDITIONAL INFORMATION – CASH FLOWS

The net changes in working capital items are detailed as follows:

Non-cash financial position transactions are as follows :

	2024	2023	
	\$	\$	
Titres négociables reçus en contrepartie de propriétés minières	154 500	42 500	Marketable securities received in consideration of mining properties
Frais d'exploration reportés en contrepartie de dettes fournisseurs et autres créditeurs	-	457	Deferred exploration expenses in consideration of trade and other payables
Crédits d'impôt et de droits remboursables relatifs aux frais d'exploration reportés	-	3 445	Tax credits and credit on duties related to deferred exploration expenses
Émission d'actions en règlement de dettes	12 500	-	Shares issued for debts settlement
Variation nette de la juste valeur des titres négociables désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	90 750	57 615	Net change in the fair value of marketable securities designated at fair value through other comprehensive income
Perte cumulée des titres négociables cédés transférées au déficit	-	111 865	Accumulated losses from disposed marketable securities transferred to deficit
Frais d'émission d'actions inclus dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs	-	6 312	Share issue expenses included in trade and other payables

The amount of interest received related to operating activities is of \$1,705 (\$2,068 in 2023).

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

16- TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants et les sociétés des principaux dirigeants comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristique ni condition spéciale, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

16.1 Transactions avec les principaux administrateurs et dirigeants

Au cours de l'exercice, la Société a été facturée par des sociétés détenues par des dirigeants pour des montants de 18 000 \$ (18 000 \$ en 2023) de loyer et 180 000 \$ (180 000 \$ en 2023) d'honoraires de consultants. De plus, du matériel roulant pour une valeur comptable nette de 6 887 \$ a été vendu à une société détenue par le président de la Société pour 6 500 \$ en 2023.

Au 31 juillet 2024, les dettes fournisseurs et autres crébiteurs incluent une somme à payer à des parties liées de 218 173 \$.

Les principaux administrateurs et dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration, le vice-président exploration ainsi que le président. La rémunération des principaux administrateurs et dirigeants comprend les charges suivantes :

	2024	2023
	\$	\$
Paiements fondés sur des actions	45 825	- Share-based payments

16 - RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Corporation's related parties include key management and their corporations as described below.

Unless otherwise stated, none of the transactions incorporated special terms and conditions and no guarantees were given or received. Outstanding balances are usually settled in cash.

16.1 Transactions with key management personnel

During the year, the Corporation has been invoiced by corporations held by officers for amounts of \$18,000 (\$18,000 in 2023) for rent and \$180,000 (\$180,000 in 2023) for consultant fees. Additionally, vehicle with a net book value of \$6,887 was sold to a company owned by the President of the Corporation for \$6,500 in 2023.

As at July 31, 2024, trade and other payables include \$218,173 payable to related parties.

The Corporation key management personnel are members of the Board of Directors, the Vice-President Exploration as well as the President. Key management personnel remuneration includes the following expenses:

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

17- INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;
- Niveau 2 : données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le niveau dans lequel l'actif ou le passif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

Les titres négociables évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière aux 31 juillet 2024 et 2023 sont classés dans le niveau 1 et établis selon le cours de l'action.

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière se détaillent comme suit :

	2024		2023		
	Valeur comptable / Carrying amount	Juste valeur / Fair value	Valeur comptable / Carrying amount	Juste valeur / Fair value	
	\$	\$	\$	\$	
Actifs financiers					
<i>Actifs financiers évalués au coût amorti</i>					
Trésorerie	33 613	33 613	22 444	22 444	Cash
Comptes débiteurs	-	-	43 419	43 419	Accounts Receivable
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					Financial assets measured at fair value through other comprehensive income
Titres négociables	118 750	118 750	55 000	55 000	Marketable securities
Passifs financiers					
<i>Passifs financiers évalués au coût amorti</i>					
Dettes fournisseurs et autres créateurs	258 162	258 162	79 812	79 812	Trade and other payables
Dette à long terme	74 894	74 894	90 756	90 756	Long-term debt

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

17- INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La valeur comptable des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti présentée dans le tableau ci-dessus, est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

Au 31 juillet 2024, l'effet à payer est comptabilisé au coût amorti dans l'état de la situation financière. La juste valeur de l'effet à payer se rapproche de sa valeur comptable et a été classée au niveau 2 de la hiérarchie. La juste valeur a été calculé selon l'actualisation de flux de trésorerie futurs en utilisant un taux que la Société pourrait obtenir à la date de la situation financière pour un prêt assortis de conditions similaires.

La note 4.3 contient une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers.

18 - RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et passifs financiers de la Société sont résumés, par catégorie, à la note 17. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les objectifs poursuivis par la Société visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux. La Société ne négocie pas d'actifs financiers à des fins spéculatives. Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

18.1 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Société est exposée à l'autre risque de prix.

Sensibilité à l'autre risque de prix

La Société est exposée aux fluctuations des prix du marché de ses titres négociables. Le risque maximal auquel sont exposés les titres est égal à leur juste valeur.

17 - FINANCIAL INSTRUMENTS (continued)

The carrying value of financial assets and financial liabilities measured at amortized cost as presented above, is considered to be a reasonable approximation of fair value because of the short-term maturity of these instruments.

As at July 31, 2024, the notes payable is recorded at the amortized cost in the statement of financial position. Its fair value is close to its book value, and it was classified using the fair value hierarchy level 2. The fair value is estimated using a discounting technique based on the probability of cash outflows over the remaining term with an interest rate for similar financial instruments.

See Note 4.3 for a description of the accounting policies for each category of financial instruments.

18 - FINANCIAL INSTRUMENT RISKS

The Corporation is exposed to various risks in relation to financial instruments. The Corporation's financial assets and liabilities by category are summarized in Note 16. The main types of risks the Corporation is exposed to are market risk, credit risk and liquidity risk. The Corporation focuses on actively securing short- to medium-term cash flows by minimizing the exposure to financial markets. The Corporation does not actively engage in the trading of financial instruments for speculative purposes. The most significant financial risks to which the Corporation is exposed are described below.

18.1 Market risk

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices. The Corporation is exposed to the other price risk.

Other price risk sensitivity

The Corporation is exposed to fluctuations in the market prices of its marketable securities. The fair value of the marketable securities represents the maximum exposure to price risk.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

Au 31 juillet 2024, si le cours publié de ces titres avait augmenté (diminué) de 44 % (45 % en 2023), le résultat global et les capitaux propres pour l'exercice auraient augmenté (diminué) de 52 099 \$ (24 963 \$ en 2023).

As at July 31, 2024, if the exchange value of these securities had increased (decreased) by 44% (45% in 2023), the comprehensive loss and the shareholders' equity for the year would have been increased (decreased) by \$52,099 (\$24,963 in 2023).

18 - RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

18.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

Le risque de crédit est géré collectivement en fonction des politiques et procédures de gestion du risque de crédit de la Société.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers soit la trésorerie et les comptes débiteurs pour un montant de 33 613 \$ (65 863 \$ en 2023).

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des banques réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

Les actifs financiers inclus dans les comptes débiteurs consistent en des sommes à recevoir d'une société contrôlée par le président et une avance à un fournisseur pour des travaux d'exploration. Le risque de crédit lié à ces sommes provient d'une éventuelle incapacité des sociétés à acquitter leurs créances. La direction croit que le risque de crédit relativement aux actifs financiers inclus dans les comptes débiteurs est nul car ces sociétés ont déjà remboursé toutes ces sommes.

18.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

18 - FINANCIAL INSTRUMENT RISKS (CONTINUED)

18.2 Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument will cause a financial loss for the other party by failing to discharge an obligation.

The credit risk is managed on a group basis based on the Corporation's credit risk management policies and procedures.

The Corporation's maximum exposure to credit risk is limited to the carrying amount of financial assets being cash and accounts receivable for an amount of \$33,613 (\$65,863 in 2023).

The credit risk for cash is considered negligible since the counterparties are reputable banks with high quality external credit ratings.

Financial assets included in the accounts receivable consists of amounts receivable of a corporation owned by the president and an advance to corporation for exploration work. The credit risk associated with these amounts is due to the corporations' possible inability to settle their debts. Management believes that the credit risk related to these amounts receivable is nil since these corporations have already paid those amounts.

18.3 Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that an entity will encounter difficulty in meeting obligations associated with financial liabilities that are settled by delivering cash or another financial asset.

Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Corporation has financing sources such as private and public investments for a sufficient amount.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

Les dettes fournisseurs et autres créiteurs ont des échéances contractuelles (y compris les paiements d'intérêts, le cas échéant) de douze mois et moins.

L'effet à payer a une échéance de 4 ans.

19 - POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont les suivants :

- Assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités;
- Augmenter la valeur des actifs de la Société;
- Assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres. Le capital pour l'exercice financier en cours est présenté à la note 11 et à l'état des variations des capitaux propres.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics.

Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de procédures ou de processus de gestion de capital durant les périodes de présentation de l'information financière.

Trade and other payables have contractual maturities (including interest payments, if any) of twelve months or less.

The note payable has a 4 year term.

19 - CAPITAL MANAGEMENT POLICIES AND PROCEDURES

The Corporation's capital management objectives are:

- to ensure the Corporation's ability to continue as a going concern;
- to increase the value of the assets of the business;
- to provide an adequate return to shareholders of the Corporation.

These objectives will be achieved by identifying the right exploration projects, adding value to these projects and ultimately taking them through to production or sale and cash flow, either with partners or by the Corporation's own means.

The Corporation monitors capital on the basis of the carrying amount of equity. Capital for the reporting periods under review is summarized in Note 11 and in the statement of changes in equity.

The Corporation finances its exploration and evaluation activities mainly seeking additional capital either by private financing or public financing.

When financing conditions are not optimal, the Corporation may enter into option agreements or other agreements to be able to continue its exploration and evaluation activities or can slow until financing conditions improve.

No changes were made in the objectives, policies and processes for managing capital during the reporting periods.

LES MINES D'OR VISIBLE INC.

(une société d'exploration)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2024 ET 2023

(en dollars canadiens)

VISIBLE GOLD MINES INC.

(an exploration company)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JULY 31, 2024 AND 2023

(in Canadian dollars)

20 - ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

CRÉDITS D'IMPÔT

Au cours de l'exercice se terminant le 31 juillet 2020, la Société a reçu un avis de changement de Revenu Québec concernant l'admissibilité de certaines dépenses à titre de frais d'exploration et d'évaluation pris en compte dans le calcul du crédit relatif aux ressources pour les exercices clos les 31 juillet 2015 et 2016. Au 31 juillet 2020, un montant de 54 161 \$ incluant 15 501 \$ en intérêts et pénalités a été comptabilisé à titre de crédit d'impôt à payer. La Société conteste ces cotisations auprès de Revenu Québec. Au 31 juillet 2024 et 2023, le solde des crédits d'impôt à payer s'élève à 70 340 \$ (63 642 \$ en 2023) incluant les intérêts et pénalités.

21 - ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

Le 7 novembre 2024, la Société a complété un financement privé en émettant un total de 2 000 000 unités à un prix d'émission de 0,075 \$ par unité pour un produit brut d'émission de 150 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire une action ordinaire additionnelle de la Société à un prix de 0,11 \$ jusqu'au 7 novembre 2026. Aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription.

20 - CONTINGENCIES AND COMMITMENTS

TAX CREDITS

During the year ending July 31, 2020, the Corporation received a notice of change from Revenue Québec relating to the eligibility to certain expenses as exploration and evaluation expenses used to calculate the tax credits related to resources for the years ended July 31, 2015 and 2016. As at July 31, 2020, an amount of \$54,161 including \$15,501 in interests and penalties was accounted in tax credits payables. The Corporation contests the authorities claims. As at July 31, 2024 and 2023, the balance of tax credits payable is \$70,340 (\$63,642 in 2023) including interest and penalties.

21 - SUBSEQUENT EVENT

On November 7, 2024, the Corporation has completed a private placement by issuing 2,000,000 units at a price of \$0.075 per unit for gross proceeds of the placement of \$150,000. Each of the units is comprised of one common share and one common share purchase warrant. Each warrant will entitle the holder to acquire one additional common share of the Corporation at a price of \$0.11 until November 7, 2026. No value has been assigned to the warrants.